

BESOINS HUMANITAIRES ET PLAN DE RÉPONSE

MALI

CYCLE DE
PROGRAMMATION
HUMANITAIRE
2024

PUBLIÉ LE 25 JANVIER 2024

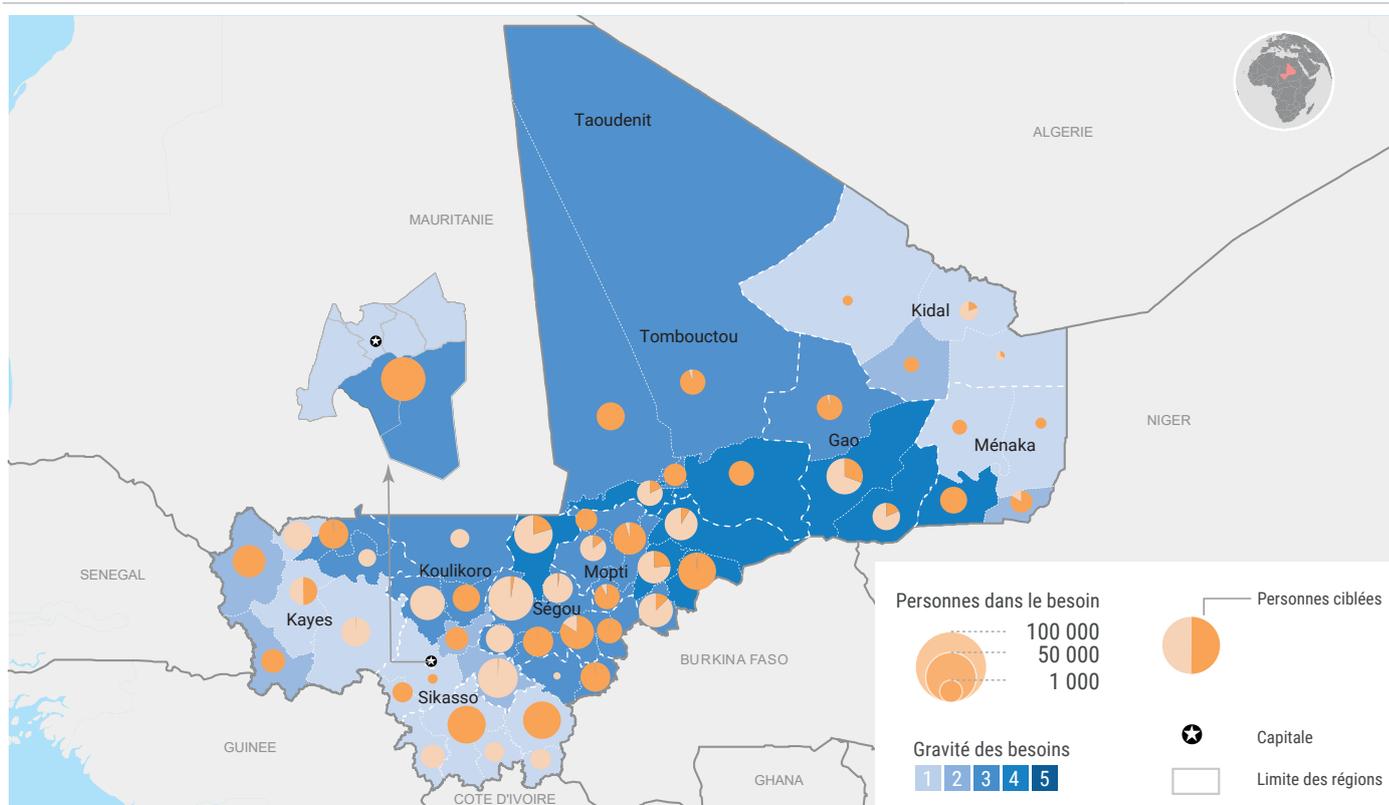


En un clin d'oeil

Personnes ayant des besoins humanitaires et personnes ciblées selon le sexe, l'âge et le handicap

M: Millions | Hum: humanitaire(s)

		ENFANTS	ADULTES	PERSONNES ÂGÉES	EN SITUATION DE HANDICAP	BESOINS FINANCIERS (USD)
PERSONNES AYANT DES BESOIN HUM.	7,1M	54%	43%	3%	15%	\$701,6M
PERSONNES CIBLÉES	4,1M	56%	41%	3%	15%	



Personnes dans le besoin et personnes ciblées par secteur/cluster (en million)

SECTEUR / CLUSTER	BESOIN EN USD(\$)	PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	% DE PERSONNES CIBLÉES
Nutrition	74,7M	3,3	2,5	75%
Santé	26,2M	3,5	2,1	60%
EHA	53,2M	3,2	2,4	74%
Sécurité alimentaire	222,6M	2,5	2,0	80%
Education	71,5M	2,3	1,8	77%
Abris et Bien Non Alimentaire	30,9M	2,0	0,5	27%
Protection	21,8M	1,6	1,0	70%
Réfugiés	31,3M	0,1	0,1	100%
Coordination	27,6M	-	-	-
Cash à usage multiple	80,7M	-	-	-

Avant-propos du coordonnateur humanitaire

Le contexte humanitaire au Mali reste marqué par une crise complexe qui dérive d'une situation sécuritaire volatile, exacerbée par des facteurs de vulnérabilité structurels, des défis socio-économiques, ainsi que par le changement climatique.

Le nombre des personnes déplacées internes s'est élevé à 390 000 en septembre 2023¹. Le nombre de réfugiés, rapatriés, apatrides et demandeurs d'asile est de 66 700². Une sévérité accrue des besoins a été relevée et des nouveaux hotspots humanitaires ont été identifiés. 700 000 personnes sont en situation d'insécurité alimentaire aigüe et 2,8 millions sont sous pression. En 2024, il est estimé que 1,3 million de personnes seront en situation d'insécurité alimentaire aigüe³.

Le Plan de Réponse Humanitaire estime que en 2024, 7,1 millions de personnes au Mali seront en besoin d'assistance, dont 23% des femmes et 54% des enfants. Parmi ces personnes, 4,1 millions seront ciblées par la réponse humanitaire. La communauté humanitaire focalisera ses efforts sur les besoins strictement humanitaires visant à : **sauver des vies et alléger les souffrances pour les personnes touchées par les chocs récurrentes**, notamment les violences et conflits, les urgences sanitaires, la sécheresse et les inondations ainsi qu'à **améliorer l'accès inclusif, opportun et adapté aux services de base de qualité des personnes affectées** selon les droits fondamentaux et les standards.

Si le Plan de Réponse Humanitaire 2024 vise à répondre aux besoins les plus urgents des populations, contribuer au renforcement de la résilience des populations reste primordial pour des solutions à long

terme, sans lesquelles le nombre de personnes en besoin d'assistance humanitaire risque d'augmenter dans le futur. Le processus de planification humanitaire est pour autant complémentaire à d'autres processus de planification, notamment le Cadre stratégique pour la Relance économique et le Développement durable (CREDD) et le Cadre de Coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF).

La communauté humanitaire s'engage à poursuivre une assistance multisectorielle adéquate, équitable, inclusive et fondée sur les principes humanitaires, avec une attention particulière aux femmes et enfants qui sont les plus touchés par la crise.

Des mesures de mitigation communes et cohérentes sont envisagés pour faire face aux défis opérationnels et sécuritaires. Le renforcement des mécanismes de coordination, à travers un dialogue accru et engagement direct des communautés et des acteurs locaux, sera essentiel pour favoriser la continuité de l'action humanitaire, notamment dans les zones les plus difficiles d'accès.

Des financements flexibles et pluriannuels demeurent essentiels pour maintenir la continuité de l'appui déjà fourni pour sauver des vies et répondre aux besoins de la population. En ce sens, en plus des fonds bilatéraux et du Fonds Central d'Intervention d'Urgence (CERF), le soutien au Fonds humanitaire régional pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale reste crucial en permettant d'atteindre les populations dans les localités le plus éloignées et de canaliser les fonds de façon localisée.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance pour l'engagement et le travail louable accompli par tous les acteurs humanitaires qui, à côté des communautés et des partenaires locaux, sont en première ligne pour apporter une assistance d'urgence malgré les conditions sécuritaires et d'accès difficiles. Je tiens également à remercier l'engagement continu avec le Gouvernement, les services techniques ainsi que les partenaires techniques et financières, qui jouent un rôle clé pour la recherche des solutions qui contribuent à la pérennisation des acquis humanitaires.

Enfin, au nom de la communauté humanitaire, je réitère notre engagement à poursuivre la réponse humanitaire au Mali et je sollicite les autres partenaires à rester engagés afin de pouvoir répondre aux besoins urgents de la population.

Monsieur Alain NOUDÉHOU

Coordonnateur Humanitaire pour le Mali





GAO MALI

Décembre 2023, Une femme porte un seau d'eau après s'être ravitailler à un point d'eau, transformé (d'une pompe à motricité humaine en château d'eau et bornes-fontaines alimentés par le solaire) grâce à un financement de CERF. Ce point d'eau satisfait les besoins quotidiens de plus de 2 000 individus, hôtes et PDI.
Photo: OCHA/Alioune Ndiaye.

Table des matières

02	En un clin d'oeil: Aperçu des besoins humanitaires
03	Avant-propos
07	Partie 1: Besoins humanitaires
08	1.1 Aperçu de la crise
12	1.2 Analyse des besoins (et des risques) humanitaires
17	1.3 Ventilation des personnes ayant des besoins humanitaires
18	Partie 2: Plan de réponse humanitaire
18	2.1 Stratégie de réponse humanitaire
21	2.2 Objectifs stratégiques
22	2.3 Hypothèses de planification, capacité opérationnelle et accès, et tendances en matière de réponse
26	2.4 Programmation inclusive et de qualité
29	2.5 Coût de la réponse
30	2.6 Aperçu consolidé sur l'utilisation transferts monétaires à usages multiples (TMUM)
32	2.7 Suivi de la réponse
34	Partie 3: Besoins et réponses des cluster/secteurs
35	3.1 Cluster Abris et Biens Non-Alimentaires
37	3.2 Cluster Eau, Hygiène et Assainissement
39	3.3 Cluster Education
41	3.4 Cluster Nutrition
43	3.5 Cluster Protection Générale
46	3.5.1 Domaine de responsabilité de la Protection de l'Enfant
47	3.5.2 Domaine de responsabilité de la Violence Basée sur le Genre
49	3.5.3 Domaine de responsabilité de la Lutte Anti-Mines Humanitaire
50	3.5.4 Domaine de responsabilité de la Logement Terre, Propriété et Ressources Naturelles
52	3.6 Cluster Santé
54	3.7 Cluster Sécurité Alimentaire
56	Partie 4: Plan de réponse pour les réfugiés
57	4.1 Plan de réponse pour les réfugiés
61	Acronymes
62	Notes de fin

Partie 1: Aperçu des besoins humanitaires

DJENNE, MALI

Un couple de déplacés sur un site près de Sofara (cercle de Djenne, région de Mopti). Ils vivaient dans des établissements scolaires et ont été relocalisés avec l'ouverture des classes.

Photo: OCHA/Alioune Ndiaye.



1.1 Aperçu de la crise



En 2024, les partenaires humanitaires⁴ anticipent une détérioration de la situation sécuritaire due à la présence des groupes armés dans le nord et le centre du pays, la poursuite des opérations militaires dans ces zones, au retrait de la MINUSMA, aux dissensions politiques au sein de la CEDEAO et à la préparation des élections présidentielles et législatives. Ainsi, la situation politique, sécuritaire et humanitaire du pays risque de se complexifier davantage occasionnant une augmentation des vulnérabilités des populations affectées et de nouveaux déplacements.

Le conflit armé en particulier au nord du pays et les dynamiques au centre continuent d'engendrer d'importants mouvements de populations. Au mois de septembre 2023, 391 961 personnes déplacées internes (PDI) ont été enregistrées à travers la Matrice des Déplacements de Populations (DTM) de la Direction National du Développement Sociale (DNDS) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Parmi ces déplacés, 57% sont des femmes et des filles, 66% sont des enfants et 3% ont plus de 60 ans. Environ 14% des PDI sont déplacées à la suite de catastrophes naturelles dont les inondations notamment à Mopti, Bamako, Ménaka, Kayes et Sikasso et suite à la détérioration de la situation sécuritaire dans les régions de Kidal et Tombouctou⁵.

Les populations civiles pourraient également être exposées à davantage de violences et atteintes aux droits fondamentaux. Les attaques contre des villages, les exécutions extrajudiciaires, et les disparitions forcées sont également susceptibles d'augmenter, fragilisant ainsi l'environnement de protection et l'accès humanitaire. Le centre est témoin, particulièrement à Bandiagara et Bankass, de conflits

intercommunautaires forçant les civils à se déplacer et faisant de nombreuses victimes civiles. En 2022, le pays a connu une croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) de 3,7% et en 2023, ce chiffre est estimé à 5,0% avec une inflation à hauteur de 9,7% en 2023 et attendrait 2,8% en 2024. La proportion de personnes en dessous du seuil de pauvreté est de 45,5%⁶. Les personnes déplacées et non déplacées pourraient ainsi basculer à des niveaux d'insécurité alimentaire plus sévères, ce qui pourrait contribuer à une dégradation de l'état nutritionnel dans le pays.

Cette analyse est corroborée par l'[index INFORM](#) 2024 qui classe le Mali au quinzième rang des pays les plus exposés aux crises humanitaires et aux catastrophes naturelles, avec un score de 7,2 sur 10. Par ailleurs, les scores de vulnérabilité, d'exposition aux épidémies et de risque projeté de conflits atteignent respectivement 6,7, 6,8 et 9,6 sur 10. Dans l'ensemble, ces scores illustrent l'exposition du Mali aux effets du changement climatique, à un contexte sécuritaire fragile et à des risques d'augmentation de la vulnérabilité des populations affectées en 2024⁷.

Par ailleurs, les aléas climatiques (sécheresses et inondations), les variations de température et intempéries qui sévissent au Sahel et menacent la production agricole et pastorale des déplacés internes et des populations hôtes.

Depuis l'adoption de la résolution 2690 du Conseil de Sécurité de l'ONU du 30 juin 2023 entérinant le retrait de la MINUSMA au 31 décembre 2023, les partenaires humanitaires anticipent une potentielle complexification de leurs opérations due à une détérioration du contexte sécuritaire. Les acteurs humanitaires risquent d'être exposés à davantage de menaces sécuritaires notamment dans les régions de Bandiagara, Douentza, Gao, Koutiala, Ménaka, Mopti, San et Tombouctou.

Priorités de la réponse identifiées par les populations affectées

Au regard de la persistance et du caractère multidimensionnel de la crise, l'analyse de sévérité des besoins révèle que 7,1 millions de personnes sont dans le besoin d'assistance dont 23% de femmes et

54% d'enfants. L'analyse des statuts des personnes affectées par les différents chocs montre que 4 catégories de personnes se trouvent particulièrement vulnérables. Il s'agit des déplacés internes, des populations non déplacées, (appelées comme autres populations), des réfugiés, des demandeurs d'asile et des rapatriés.

Selon l'évaluation multisectorielle des besoins (MSNA)⁸ 2023, les PDI et les autres populations ont fait état de leurs besoins prioritaires, notamment de l'assistance en sécurité alimentaire (84% des PDI et 57% des autres populations). 49% des ménages PDI ont déclaré que les activités génératrices de revenu (AGR) étaient leur deuxième besoin prioritaire, tandis que 32% des ménages de la population hôte l'ont déclaré. La troisième priorité déclarée par les ménages est l'accès à la santé, comme l'ont indiqué 25% des ménages PDI et 27% des ménages de la communauté d'accueil. Bien qu'il y ait des variations considérables entre la population concernée et le secteur, les ménages ayant un besoin plus élevé se trouvent dans le nord du Mali, dans les régions de Ménaka (97%), Tombouctou (97%) et Gao (95%). Cette situation peut s'expliquer par la dégradation de la situation sécuritaire au Mali, notamment dans les régions du Nord.

Quelques résultats clés :

- 46% des ménages ont subi des dommages à leur domicile. Ce chiffre passe à 78% à Tombouctou et à 92% à Ménaka. Alors que le délabrement des bâtiments est relativement répandu, la gravité des dommages semble être la plus élevée à Ménaka, où 12% des ménages signalent un risque d'effondrement de leur toit et 29% ont des fuites lorsqu'il pleut. Il est intéressant de noter que 94% des ménages attribuent le délabrement aux mauvaises conditions climatiques. De plus, 28% des ménages n'ont pas accès à l'électricité. Ce pourcentage est encore plus élevé parmi les PDI (54%), atteignant près des trois quarts de la population déplacée à Gao (72%).
- 50% des enfants ne sont pas inscrits dans une école formelle. Ce chiffre est encore plus élevé à Tombouctou (76%), et pire parmi les

PDI à Tombouctou (92%). Sur les 50% d'enfants non-inscrits à l'école formelle, 93% ne suivent pas non plus d'éducation informelle. Ainsi, 46% des enfants ne sont pas inscrits à l'école et ne fréquentent aucune institution éducative, qu'elle soit formelle ou informelle.

- 22% des ménages n'ont pas accès à des latrines adéquates et 7% des ménages défèquent à l'air libre. Près d'un cinquième de PDI (26%) défèque à l'air libre, une proportion qui atteint 41% parmi les PDI à Gao et 69% parmi les PDI à Tombouctou. Les principales raisons invoquées pour expliquer la difficulté d'accès à l'eau sont (i) l'insuffisance des points d'eau (20%), (ii) le manque de récipients pour stocker l'eau (12%) et l'éloignement des points d'eau (12%).
- Le type de violation le plus courant craint par les ménages est la menace proférée par les groupes armés. Pour les femmes (56%), elle est suivie par les violences sexuelles (40%) et les enlèvements (28%). Pour les hommes (59%), il s'agit des enlèvements (49%), ainsi que du meurtre et des blessures (46%).
- La distance moyenne à un centre médical le plus proche est de 27 minutes. Le plus éloigné est Tombouctou, où il faut en moyenne 42 minutes aux ménages de la communauté hôte pour atteindre un centre médical, et 54 minutes aux ménages de PDI. Parmi les obstacles à l'accès aux soins de santé, les raisons liées au coût sont les plus importantes, 51% des ménages estimant que le coût de consultation et de traitement est prohibitif. C'est particulièrement le cas à Bamako (79%), Tombouctou (68%) et Sikasso (66%).
- À la question de savoir si, au cours des 30 derniers jours, il y a eu des moments où il arrive qu'il n'y ait pas eu de nourriture à manger dans le foyer par manque de ressources pour se procurer de la nourriture, ce résultat est respectivement de 44% et 42% à Tombouctou et à Gao, contre 75% à Ménaka. À Tombouctou et à Gao, 34% et 26% des ménages qui n'ont pas toujours de ressources pour se nourrir, n'en ont pas entre 3 et 10 fois par mois.

À Ménaka, à Tombouctou et à Gao, 40%, 30% et 23% des ménages passent parfois une journée et une nuit entière sans manger parce qu'ils n'ont pas suffisamment de nourriture.

- En outre, selon l'enquête nutritionnelle SMART 2023, au niveau national, la prévalence de la malnutrition aiguë globale (MAG) chez les enfants âgés de 6 à 59 mois est de 11,1% et celle de la malnutrition aiguë sévère (MAS) est de 2,1%. Ces prévalences de la MAG et de la MAS mettent globalement le Mali en situation préoccupante selon la classification de l'OMS de 2018. La région de Ménaka est la plus affectée par la MAG (19,4%) suivie des régions de Gao (15,3%), Tombouctou (12,5%), Kidal (11,9%) et Taoudéni (11,5%).

Les données indicatives suggèrent que des améliorations pourraient être apportées en termes de ciblage de l'aide humanitaire sur les ménages dont les besoins sont les plus élevés. De même, il y a un potentiel d'amélioration significatif en ce qui concerne l'alignement des modalités de l'aide humanitaire sur les préférences des populations affectées.

Populations affectées

Les personnes déplacées internes (PDI)

Groupe de population priorisé :

Personnes déplacées internes (PDI)

Pers. dans le besoin	Pers. ciblées	Dont Femmes Hommes (%)
392k	392k	55 45
Enfants Adultes Pers. âgées (%)		Pers. vivant avec un handicap (%)
66 31 3		15

L'analyse commune des besoins a identifié les PDI à la suite des conflits armés comme prioritaires car elles vivent dans une vulnérabilité sévère du fait de l'accès limité à l'assistance humanitaire, aux services de base et aux opportunités économiques. Plus de 391 961⁹ personnes sont en situation de déplacement interne forcées et nécessitent une assistance d'urgence et un appui aux moyens de subsistance. Ces personnes occupent différents sites et villages dans les régions de Mopti (91 274 personnes), Tombouctou (61 827 personnes), Bandiagara (53 218 personnes), Ménaka

(45 121 personnes), Gao (35 613), Ségou (35 024), Kidal (32 394), San (11 882), etc.¹⁰ Environ 10% de cette population a été déplacée à la suite de catastrophes naturelles¹¹.

L'occupation de certaines zones par des groupes armés non étatiques (GANE) et les opérations militaires contre ces groupes continuent d'occasionner de nouveaux déplacements. A la fin de septembre 2023, plus de 201 970 personnes ont été déplacées à la suite de la recrudescence des violences dans les régions de Gao, Ménaka, Mopti et Tombouctou¹². Ces déplacés sont en majorité des femmes (56,7%) et des enfants (56,3%) tandis que la proportion des personnes âgées de plus de 59 ans est de 3%.

Le MSNA 2023 a révélé que les déplacés internes ont subi des pertes substantielles de revenus en raison du déplacement car beaucoup ne disposent d'aucun moyen de subsistance et de fonds pour subvenir à leurs besoins fondamentaux. L'évaluation a confirmé les besoins vitaux des déplacés internes en matière de protection, de nourriture, d'abris, d'accès à l'eau potable, à l'hygiène et assainissement, la santé et la scolarité des enfants.

L'analyse socio-économique a démontré que les barrières linguistiques affectent plusieurs aspects de la vie des personnes déplacées et limitent leur accès à l'emploi, aux soins de santé et à l'éducation. La majorité des déplacés vit dans des abris de fortune dans un environnement insalubre et dangereux.

Les personnes retournées

Groupe de population priorisé :

Personnes retournées

Pers. dans le besoin	Pers. ciblées	Dont Femmes Hommes (%)
168k	167k	55 45
Enfants Adultes Pers. âgées (%)		Pers. vivant avec un handicap (%)
55 42 3		15

Entre avril et septembre 2023, un total 9 410 PDI sont retournées dans leur cercle d'origine. Les cercles de Niono et Koro ont observé le plus grand nombre de personnes retournées entre avril et septembre 2023. Le cumul de la population retournée depuis 2013 est estimé à 785 725 personnes¹³.

L'analyse commune des besoins humanitaires se limite à la catégorie des personnes retournées récemment qui éprouvent des besoins pour leur réintégration et réinsertion socio-économique du fait de l'instabilité sécuritaire dans les zones de retour. Parmi ces retournés, les femmes représentent 22%, les filles 31%, les garçons 26%, les hommes 19% et les personnes âgées de plus de 59 ans 1%. Ces personnes sont localisées principalement dans les cercles de Tombouctou (332 698 personnes), Gao (225 846 personnes), Ménaka (74 383 personnes), Bandiagara (51 132 personnes), Ségou (46 575 personnes), Douentza (35 005 personnes) et Mopti (12 689 personnes). La région de Mopti possède le nombre le plus élevé de PDI, et n'a pas connu un nombre important de mouvements en comparaison avec les autres régions en 2023 en raison d'une amélioration de la sécurité. Toutefois, les PDI dans cette région risquent d'y être présents pour de longues périodes compte-tenu de l'insécurité dans les autres régions.

Selon les résultats de l'enquête DTM d'avril 2023¹⁴, les personnes retournées font face à d'importants obstacles dans l'accès aux services de base et aux moyens de subsistance. Ainsi, seuls 9% des retournés possèdent du bétail et a plupart rencontrent des difficultés pour entreprendre des activités agricoles. Cette situation pousse certain d'entre eux à adopter aux mécanismes d'adaptation négatifs tels que le recours aux enfants dans les sites d'orpaillage, pour les travaux champêtres, de pêche, la mendicité, le travail domestique, les mariages précoces ou forcés des filles, etc.

Autres personnes

Groupe de population priorisé :

Autres catégories de populations vulnérables

Pers. dans le besoin	Pers. ciblées	Dont Femmes Hommes (%)
168k	167k	55 45
Enfants Adultes Pers. âgées (%)		Pers. vivant avec un handicap (%)
57 40 3		15

Cette catégorie concerne les personnes qui sont directement affectées par l'insécurité et les conséquences des aléas climatiques. Il s'agit de plus

de 6,5 millions¹⁵ de personnes qui sont toutes aussi vulnérables que les autres catégories de personnes. Par exemple, selon la MSNA de septembre 2023, près de 31% des personnes déplacées vivent dans les familles d'accueil sur la base des parentés ou de solidarités communautaires. Ces déplacés constituent une pression importante sur les ressources et connaissent un accès limité aux services de bases réservés aux communautés locales. Ces derniers souffrent également de l'impact socio-économique de la crise, y compris la hausse de prix des denrées alimentaires et non alimentaires, et la faiblesse des infrastructures de santé et de nutrition dans l'ensemble. Cette population est également vulnérable aux effets du changement climatique (y compris les inondations et la sécheresse à l'échelle nationale) et à l'insécurité alimentaire. Entre juin et août 2023, plus de 1,4 million de personnes souffraient d'insécurité alimentaire sévère (phase 3 à 5 du Cadre Harmonisé).

Les réfugiés, les demandeurs d'asile et les rapatriés

Groupe de population priorisé :

les réfugiés, les demandeurs d'asile et les rapatriés

Pers. dans le besoin	Pers. ciblées	Dont Femmes Hommes (%)
127k	127k	55 45
Enfants Adultes Pers. âgées (%)		Pers. vivant avec un handicap (%)
56 41 3		15

Au 30 novembre 2023, le Mali a enregistré 66 714 réfugiés en provenance du Burkina Faso (44%), Niger (31%), Mauritanie (22%) et autres pays (3%), soit une augmentation de plus 5 100 réfugiés (reçus dans les régions du nord et du centre) comparés aux statistiques de décembre 2022. En outre, plus de 34 000 réfugiés burkinabés et nigériens sont en attente d'enregistrement effectif en raison de la dégradation de l'environnement sécuritaire, politique et de protection des civils dans le Sahel. À ceux-là s'ajoutent 278 demandeurs d'asile en procédure nationale d'éligibilité au statut de réfugié. Par ailleurs, plus de 209 000 ressortissants maliens sont réfugiés dans les pays de la sous-région.

Tombouctou, environ 15 000 dans la région de Kayes et 2 114 à Bamako et Sikasso. Les enfants représentent une proportion de 52% de cette population et les femmes 54%.

Cette population a des besoins humanitaires multisectoriels, dont la protection contre les effets des conflits y compris la protection de l'enfant et la lutte contre la violence basée sur le genre (VBG), la prévention de l'apatridie, la protection civile, et l'accès aux services de base : abris d'urgence, accès à l'énergie, eau, hygiène et assainissement (EHA), éducation, nutrition, santé, soutien à l'autosuffisance, vivres et non vivres. Les traumatismes psychologiques associés au déplacement forcé nécessitent des réponses en appui psychosocial et santé mentale. La réunification familiale des réfugiés et la documentation sont également primordiales pour la sécurité et l'accès à l'assistance multisectorielle des réfugiés. Afin de faciliter leur autonomisation, les transferts monétaires, l'assistance technique et en nature seront les méthodologies d'aide pour assurer une meilleure intégration communautaire.

1.2 Analyse des besoins humanitaires

Évaluations sectorielles et analyse des besoins intersectoriels

La coordination intersectorielle et la gestion de la réponse sont essentielles. Chaque cluster dispose également de lignes directrices sectorielles spécifiques établies au niveau des clusters et des différents domaines de responsabilité au niveau global par les agences cheffes de file pour évaluer les besoins et la sévérité.

Il s'agit notamment de la "*Shelter Severity Classification*" (SSC) utilisée par le cluster des Abris et les besoins non-alimentaires (ABNA); la base de données du cluster éducation sur la fonctionnalité des écoles; les enquêtes nationales nutritionnelles anthropométriques et de mortalité rétrospective Mali (SMART), la Classification intégrée des phases de la sécurité

alimentaire (IPC) et Cadre Harmonisé (CH) utilisés par les clusters de sécurité alimentaire et nutrition ; le Système de surveillance de la disponibilité des ressources et services essentiels de santé (HeRAMS) utilisé par le cluster santé ; les systèmes de monitoring des incidents de protection du secteur de la protection avec le Système de gestion de l'information sur la violence basée sur le genre (GBVIMS) ; et le Mécanisme de rapportage des violations graves contre les enfants (MRM) du domaine de responsabilité de la protection de l'enfance.

Cadre d'analyse conjointe et intersectorielle (JIAF)

Il faut noter qu'en 2023 la communauté humanitaire a adopté l'outil « Joint Intersectoral Analysis Framework » (JIAF 2.0). Le JIAF 2.0 est le cadre d'analyse conjoint et intersectoriel révisé, qui fixe des normes mondiales pour l'analyse et l'estimation des multiples besoins humanitaires et des risques de protection des populations en situation de crise. L'outil vise à améliorer la façon dont les acteurs humanitaires planifient et répondent conjointement aux crises, grâce à un système d'analyse conjoint et intersectoriel rigoureux, fondé sur des données probantes et complètes.

Le JIAF 2.0 a été développé au niveau mondial par un partenariat qui comprend certains des plus grands donateurs, le système des Nations Unies, ainsi que des agences spécialisées sous les auspices du Grand Bargain. OCHA et les clusters dirigent l'analyse du JIAF dans chaque contexte de crise afin de fournir une vue d'ensemble des besoins. La version 2.0 fixe les normes mondiales pour des estimations solides, impartiales, transparentes, reproductibles et comparables des besoins humanitaires. Le JIAF 2.0 a été approuvé par le IASC pour étayer les estimations des besoins humanitaires incluses dans le cycle du programme humanitaire¹⁶. Le JIAF 2.0 permet d'analyser les groupes de personnes en besoin (PiN) afin de déterminer la sévérité des besoins, d'éliminer les redondances et d'améliorer l'interopérabilité entre les groupes de personnes. Le calcul du PiN global :

[Snapshot JIAF](#)

Le tableau ci-dessous détaille les cinq paramètres des orientations opérationnelles globales pour le calcul du PiN global

Ne comprend que les populations touchées par la crise telles qu'identifiées dans le champ d'analyse.	Comprend uniquement les personnes qui vivent un choc humanitaire ou des risques de protection.	Comprend les personnes qui reçoivent déjà une assistance et qui ont besoin de continuer à recevoir de l'aide humanitaire pour répondre à leurs besoins fondamentaux.	Comprend toutes les personnes dans le besoin, quel que soit qui fournit la réponse (gouvernements nationaux, société civile ou tout autre acteurs).	Inclut les besoins actuels et des projections basées sur les tendances connues et les tendances saisonnières
--	--	--	---	--

Intéropérabilité et intersectorialité des besoins

Dans le cadre du JIAF 2.0, l'interopérabilité fait référence à la capacité de différents secteurs à opérer en conjonction, sur la base de l'acceptation de normes communes, tout en conservant des différences dans leurs méthodes et approches d'analyse. À cette perspective, chaque cluster au niveau global a aligné sa méthode d'estimation de la sévérité des besoins sur l'échelle sectorielle qui va de 1 (besoins mineurs ou inexistant) à 5 (effondrement sectoriel), et a clarifié la manière dont l'estimation sectorielle du PiN s'aligne sur l'orientation opérationnelle pour le PiN globale conjoint. Ceci permet de renforcer l'analyse des besoins intersectoriels ainsi que de s'assurer qu'un paquet d'assistance intersectoriel approprié est apporté aux personnes ciblées.

[Interoperability: Humanitarian Action in a Shared Space | OCHA \(unocha.org\)](#)

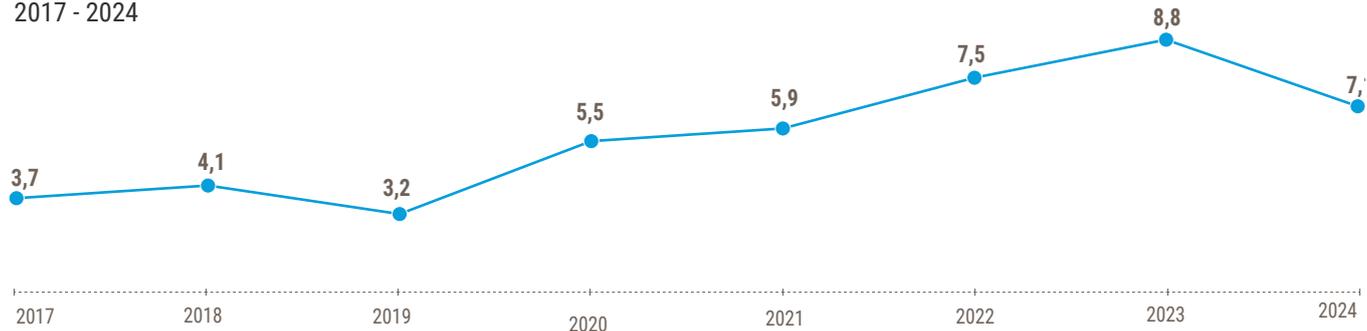
Portée de l'analyse

Pour la réponse humanitaire de 2024 la communauté humanitaire concentrait ses efforts d'évaluation des besoins et de la planification de la réponse humanitaire auprès des populations affectées strictement par quatre chocs humanitaires notamment les conflits et l'insécurité, les inondations, la sécheresse et les épidémies en accord avec les cinq paramètres d'orientations opérationnelles du JIAF 2.0 susmentionnés. Ce changement clé dans le cadrage de l'analyse a mené à une baisse du nombre total de personnes en besoin en 2024 partant de 8,8 millions en 2023 pour 7,1 millions en 2024.

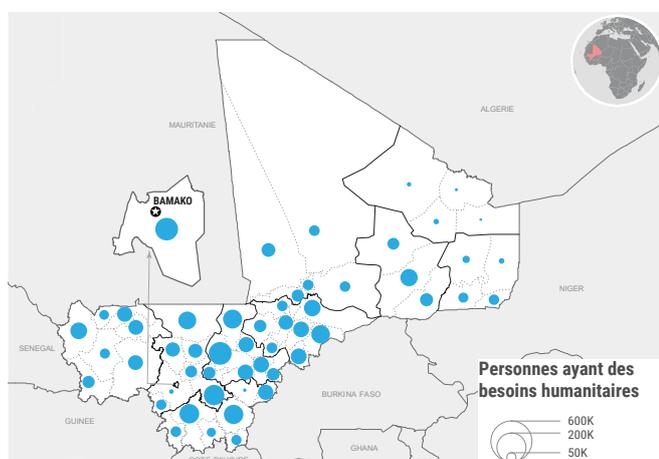
Cette différence de 1,7 millions de personnes qui sont principalement dans les zones urbaines avec une importante densité de population (Bamako, Kayes, Ségou, et Sikasso). De plus, la situation sécuritaire dans ces régions est plus favorable car la présence des services de base et des services techniques de l'état est renforcée en comparaison aux autres régions du pays.

Personnes ayant des besoins humanitaires par année

2017 - 2024



Répartition des personnes ayant des besoins humanitaires par cercle (admin 2) (en 2024)



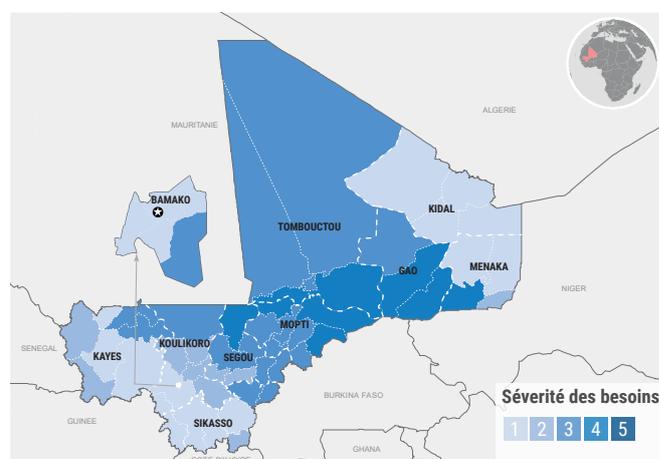
Gravité des besoins

En 2024, le nombre de personnes ayant des besoins humanitaires en raison des conflits et de l'insécurité, des inondations, de la sécheresse et des épidémies continuera d'être concentré dans les zones du centre du Mali en raison de la plus grande densité de la population dans ces régions.

Toutefois, lorsque l'on analyse la sévérité des besoins issus des multiples évaluations sectorielles ainsi que les évaluations intersectorielles, les régions dont la sévérité des besoins continue à être la plus importante sont les cercles frontaliers avec le Burkina Faso et le Niger (Anderamboukane, Ansongo, Bankass, Douentza, Gao, Inekar, et Koro) ainsi que les régions du nord du pays (Kidal, Ménaka, Taoudéni, et Tombouctou).

En ce qui concerne la région de Ménaka, il faut noter une nette amélioration de la sévérité des besoins intersectoriels dans cette région en 2024

Sévérité intersectorielle des besoins par cercle (admin 2) (en 2024)



avec un niveau deux en comparaison avec les années précédentes (niveau 4 en 2022 et 2023). On peut justifier cette amélioration de la sévérité des besoins intersectoriels dans cette région grâce aux investissements importants de la communauté humanitaire afin de répondre aux besoins de cette région. Pour rappel, au premier trimestre 2022 le conflit et l'insécurité se sont exacerbés dans la région ce qui a ensuite forcé plus de la moitié de la population de la région, particulièrement des cercles d'Anderamboukane et Inekar à se déplacer vers la ville de Ménaka. Un plan de réponse et "appel flash" ont été lancés pour la région en 2022 ainsi qu'un plan de réponse additionnel en 2023 ce qui a permis de mobiliser des fonds additionnels du CERF et de réorienter des fonds destinés initialement à d'autres régions afin de répondre aux besoins urgents intersectoriels des déplacés et des populations hôtes. La communauté humanitaire ainsi que les autorités locales ont également pu améliorer l'accessibilité à des services de base dans la ville de Ménaka

notamment en augmentant l'accès à l'eau potable et aux services de santé.

Il est impératif que l'on maintienne le niveau d'effort d'assistance dans la région de Ménaka compte-tenu de la fragilité de cette région qui a plus de la moitié

de sa population en déplacement. Les déplacements en provenance du cercle d'Anderamboukane vers la ville de Ménaka ont repris durant le mois de décembre 2023. Par ailleurs la situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle continue d'être alarmante pour cette région.



BANDIANGARA MALI

Décembre 2023, Une femme déplacée revient sur son site avec du bois sec. Une partie est utilisée pour la cuisine et le reste est vendu en ville pour récolter un peu d'argent.

Photo: OCHA/Alioune Ndiaye.

Tendances, Perspectives et Risques

L'historique des tendances fait état d'une augmentation continue de la sévérité des besoins depuis le début de la crise en 2012. Cette tendance à la hausse est notamment liée à la prolongation de la crise, à ses impacts multiformes ainsi que les conditions humanitaires qu'elle engendre. Par ailleurs, le faible niveau de financement chronique de la réponse humanitaire et du développement a pour effet d'aggraver le niveau de vulnérabilité des populations et contribue à l'augmentation du nombre de personnes dans le besoin d'assistance humanitaire.

Les changements relatifs à la portée de l'analyse pour 2024 ont pour effet de réduire le PiN de 1,7 millions de personnes en comparaison à l'année précédente. Le PiN et la cible des secteurs de l'abris, de l'éducation, de la santé et de la protection a baissé. Il reste impératif que les acteurs de développement se mobilisent afin de répondre aux besoins des populations résultant des besoins structurels et d'infrastructure afin que la sévérité des besoins de ces individus ne bascule pas dans une situation de sévérité humanitaire.

Toutefois, on note pour 2024 une augmentation des besoins pour les secteurs de la nutrition (841 000 personnes additionnelles) et de la sécurité alimentaire (personnes additionnelles), notant une dégradation préoccupante de la situation de ces deux secteurs malgré le cadrage analytique susmentionné. La dégradation de la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle est intimement liée aux campagnes agricoles défavorables en raison des changements climatiques, la faible consommation alimentaire, les épidémies, les conflits et l'insécurité, l'inflation des prix des intrants agricoles et des denrées de base depuis les sanctions économiques imposées par la CEDEAO en 2022 forçant les populations, y compris les producteurs agricoles de rationner leurs provisions. Le sous financement chronique de la réponse nutritionnelle (27,4% en novembre 2023) et alimentaire (23% en novembre 2023) au cours des dernières années a également pour effet d'augmenter la sévérité des besoins dans ces deux secteurs chaque

année en plus d'augmenter le nombre de personnes dans le besoin.

En 2024, les acteurs humanitaires anticipent une augmentation du nombre de déplacement ainsi qu'une poursuite de départs de maliens en provenance du nord du pays vers la Mauritanie et l'Algérie en raison du conflit et de l'insécurité liés aux affrontements entre les GANE et entre les forces nationales de sécurité et les GANE. Selon le HCR, et en date du 31 octobre 2023, plus de 104 000 maliens sont réfugiés en Mauritanie alors qu'en Algérie, il est estimé que plus de 15 000 personnes auraient traversé la frontière.

Le dernier trimestre de 2023 a enregistré une hausse importante de déplacements préventifs en comparaison aux périodes précédentes de personnes déplacées dans les régions de Tombouctou (14 773 personnes additionnelles) et Kidal (10 114 personnes additionnelles)¹⁷. Cette hausse coïncide avec une reprise des hostilités entre les forces de sécurité de l'état et des GANE suite à la fermeture des bases de la MINUSMA de Ber et de Kidal. Ces déplacements ont exacerbé les risques de protection et d'atteintes aux droits auprès des déplacés et des personnes non-déplacées présentes dans les zones de conflits.

Une dégradation de la sévérité des besoins humanitaires est anticipée pour la période de soudure pastorale et agricole entre avril et octobre 2024. Cette période désigne une saison de "la faim" où les réserves alimentaires sont faibles et les prix des aliments de base souvent plus élevés compte-tenu de l'attente des premières récoltes. En 2024, 1 372 224 personnes seront en insécurité alimentaire aigue (phase 3 et pire), avec 54 921 personnes en urgence alimentaire (phase 4) durant cette période, exacerbant non seulement la situation alimentaire mais également les risques de protections liés aux mécanismes négatifs d'adaptation affectant particulièrement les femmes et les filles à risque de VBG et du sexe de survie et les enfants à risques d'enrôlement auprès des groupes armés et le travail forcé.

Le calendrier agricole, peut être consultée : [ici](#)

1.3 Ventilation des personnes ayant des besoins humanitaires

Tenant compte de l'effet des quatre chocs récurrents auxquels le Mali est confronté, notamment les violences et conflits, les urgences sanitaires, la sécheresse et les inondations, les partenaires humanitaires estiment que 7,1 millions de personnes sur 22,4 millions d'habitants seront dans le besoin d'assistance, soit un tiers de la population du Mali. Parmi ces personnes dans le besoin, 4,1 millions seront ciblées par la réponse humanitaire en 2024.

Cette baisse des chiffres traduit l'engagement continu de l'équipe humanitaire pays pour l'amélioration du ciblage du plan de réponse humanitaire. Compte tenu de la détérioration de la situation sécuritaire, des contraintes d'accès et de la réduction de financements

au niveau mondial, le nombre de personnes dans le besoin, la méthodologie de ciblage et les coûts estimés ont strictement été centrés sur les besoins humanitaires liés aux objectifs stratégiques de sauver des vies et d'accès minimum aux services sociaux de base en raison des chocs humanitaires. Les personnes. Cette approche permettra d'assurer une meilleure complémentarité d'action avec les programmes de développement, incluant le Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF) en cours d'élaboration, qui devront travailler en conjonction avec les plans de développement du gouvernement Malien. L'évaluation des coûts sur la base des activités continue d'améliorer la transparence et la gouvernance de la planification. Il reste impératif que les acteurs de développement se mobilisent afin de répondre aux besoins des populations résultant des besoins structurels et d'infrastructure afin que la sévérité des besoins de ces individus ne bascule pas dans une situation de sévérité humanitaire. **La répartition des personnes dans le besoin et ciblées en un clin d'oeil, peut être consultée ici : [ici](#)**



BANDIANGARA, MALI

Décembre 2023: Discussions entre jeunes filles déplacées à Annoura (périphérie de Gao) lors d'un regroupement en vue d'une sensibilisation sur l'existence du One Stop Center et ses services gratuits.

Photo: OCHA/Alioune Ndiaye.

Partie 2:

Plan de réponse humanitaire

2.1 Stratégie de réponse humanitaire

En 2024, sur un total de 7 107 194 personnes (PiN intersectoriel), 4 081 412 personnes sont ciblées. Pour répondre à leurs besoins urgents et vitaux, la communauté humanitaire requiert 701 569 942 millions de dollars américains. La détérioration de la situation humanitaire et de la sécurité, conjuguée à la réduction de l'environnement de financement des donateurs au niveau mondial, a conduit à recentrer le PiN sur la réponse humanitaire, à l'exclusion des activités de résilience et de développement. En mettant l'accent sur les besoins humanitaires, le plan cible les personnes les plus touchées par les crises humanitaires, y compris les conflits, et les plus vulnérables aux quatre chocs humanitaires identifiés par la communauté humanitaire. Les clusters cibleront les personnes qui ont des besoins avec des niveaux de sévérité 3 à 5.

Les budgets requis sont en hausse constante du fait de l'amélioration des capacités opérationnelles des partenaires humanitaires, ainsi que de la hausse des coûts des intrants et de transport dans certaines zones du pays étant générée par les sanctions économiques contre le Mali.

Par ailleurs, dans les grandes agglomérations, la proportion des personnes de la communauté hôte étant dans le besoin par la présence de PDI a été ajusté pour la planification de 2024 afin d'être en accord avec les Normes Sphères utilisées par l'ensemble de la communauté humanitaire au niveau mondial. Les années précédentes, certains clusters incluaient tous les membres de la population hôte comme étant affectés ou dans le besoin s'il y avait un ou plusieurs PDI. Toutefois, les Normes Sphères déterminent qu'une

« une personne déplacée affecte cinq personnes de la communauté hôte » en plus des autres besoins qui puissent être documentés via des évaluations sectorielles précises. Les grandes agglomérations de plus de 500 000 habitants (Bamako, Bougouni, Diola, Kati, Kayes, Kita, Koutiala, Ségou, et Sikasso) totalisant 10 943 449 personnes (près de la moitié de la population du Mali) ont été concernées par l'application de cette norme. Il faut noter que ces agglomérations ont également une proportion de PDI par habitant beaucoup plus bas que les autres régions maliennes.

Les zones géographiques prioritaires comprennent le centre, l'est et le nord du pays, où les conflits actuels et prolongés augmentent les niveaux de précarité, mais aussi là où l'accès humanitaire est maintenu.

Bien que les chiffres du PiN et de la cible aient globalement diminué, on observe une nette augmentation de la sévérité parmi les populations. Ceci s'explique principalement par le modeste niveau d'assistance aux populations causé par le sous-financement des plans de réponse humanitaires précédents et la dégradation de la situation sécuritaire dans le nord du pays.

Par exemple, sur les 37 cercles prioritaires concernés par la réponse humanitaire EHA, 30 cercles ont une sévérité comprise entre 3 et 5, dont 2 de niveau 5 (Anderamboukane et Inekar dans la région de Ménaka) ; 11 cercles en phase 4 (Abeibara, Bandiagara, Bankass, Bourem, Dire, Douentza, Gao, Goundam, Ménaka, Niafunké, et Tessalit,) ; et 17 cercles de sévérité 3. En

phase avec les critères de l'interopérabilité, la sévérité a été appliquée avec un seuil plus exigeant.

Ainsi, pour le domaine de responsabilité de la protection de l'enfance, le nombre de cercles en classification 5 est réduit de 28 à 13. Les niveaux les plus hauts sont concentrés dans certains cercles de Ménaka, Mopti et Tombouctou. Le domaine de responsabilité de la violence basée sur le genre (VBG) concentre sur les zones de plus haute sévérité 3 à 5, soit 34 cercles.

Les objectifs du Plan de réponse humanitaire seront mis en œuvre à travers des approches prioritaires destinées à renforcer l'intersectorialité de la réponse et sa complémentarité avec les programmes de développement ainsi que la pérennisation des acquis humanitaires. Le plan de réponse humanitaire demeure aligné sur les planifications de développement, notamment le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable 2019 – 2023 et le Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2020 – 2024. Pour la zone du centre, le plan de réponse humanitaire alimente le plan de stabilisation lancé en fin 2022 pour trois ans. Les objectifs du Plan de réponse humanitaire seront mis en œuvre à travers des approches prioritaires destinées à renforcer l'intersectorialité de la réponse et sa complémentarité avec les programmes de développement ainsi que la pérennisation des acquis humanitaires.

Les mécanismes de réponse rapide (RRM & post-RRM) : Une réponse d'urgence coordonnée

Pour répondre efficacement aux besoins urgents causés par les déplacements internes à la suite des conflits ou de l'insécurité, un "mécanisme de réponse rapide" (RRM) ainsi qu'un mécanisme de réponse complémentaire (Post-RRM) sont mis en place au Mali. Un dispositif approprié, placé sous : la coordination des activités post-RRM est sous le lead de la Direction Nationale de Développement Sociale du Mali, est en place pour la réponse aux personnes affectées par les inondations.

Le RRM fonctionne sur la base d'alertes de déplacement qui sont gérées par des comités

régionaux de validation (CRVA) avant qu'une assistance multisectorielle soit mise en œuvre.



De janvier à octobre 2023, 190 alertes de mouvements de population ont été reçues dont 13 % n'ont pas été validées car elles n'étaient pas avérées ou s'inscrivaient en dehors mandat RRM. Sur la base des alertes validées, un total de 207 630 personnes a été évaluées lors d'Évaluation Rapide Multisectorielles (ERM) en vue d'une intervention RRM ». Le RRM (en partenariat avec l'OIM) accompagne la Direction Nationale du Développement Social (DNDS) dans l'enregistrement biométrique des nouveaux déplacés. Ce nouveau système permet une meilleure gestion des identités, favorise l'interopérabilité entre les bases de données des acteurs humanitaires, et offre la possibilité d'effectuer des analyses statistiques rapides et fiables. Un portail web sécurisé sera également mis à disposition des acteurs pour la recherche, la consultation, l'ajout ou la modification d'informations dans la base de données des PDI. L'assistance RRM dure trois mois et le post-RRM s'étend du quatrième au douzième mois. [Lien vers la page RRM et Post RRM](#)

Les modalités de réponse sectorielle les plus pertinentes pour répondre aux besoins prioritaires des populations affectées sont définies conjointement et en collaboration avec les clusters, groupes de travail et partenaires afin d'assurer la continuité de la réponse humanitaire pendant une période de 12 mois. Les réponses Post-RRM sont plurielles, multisectorielles et basées sur les critères harmonisés suivants :

Une réponse à base communautaire

- Le post-RRM cible les localités d'accueil des PDI et les soutient durant les neuf mois suivants les réponses RRM, dans le but de renforcer leur résilience face aux défis liés au déplacement. Le post-RRM est donc une composante de l'aide d'urgence et constitue également une transition vers une réponse territoriale plus intégrée, conciliant une attention aux besoins immédiats des populations avec le renforcement

des capacités locales. Ceci implique un passage progressif de l'assistance directe à un soutien aux moyens de subsistance, à la promotion d'activités génératrices de revenus, à la réhabilitation des infrastructures de base, ainsi qu'au renforcement des structures locales de gouvernance et de coordination.

Une transition de l'urgence au relèvement

- Dès la phase de planification, le post-RRM intègre l'objectif à moyen et long terme du relèvement de la localité, établissant ainsi une solide complémentarité avec les acteurs du

développement, dans le cadre d'une approche Nexus, facilitant la transition fluide de l'aide d'urgence vers la résilience.

Une approche intégrée

- Cette stratégie repose sur une approche holistique focalisée sur les besoins multisectoriels et sur la promotion de la cohésion sociale au sein des communautés à travers des instruments de coordination s'appuyant sur tous les acteurs de la réponse. **La répartition des personnes ciblée en un clin d'oeil, peut être consultée : [ici](#)**

DIABA PEUL, MALI

Décembre 2023: Fourniture d'eau potable par la Protection Civile à des déplacées du site près de Sofara (cercle de Djenne, région de Mopti).

Photo: OCHA/Alioune Ndiaye



2.2 Objectifs stratégiques

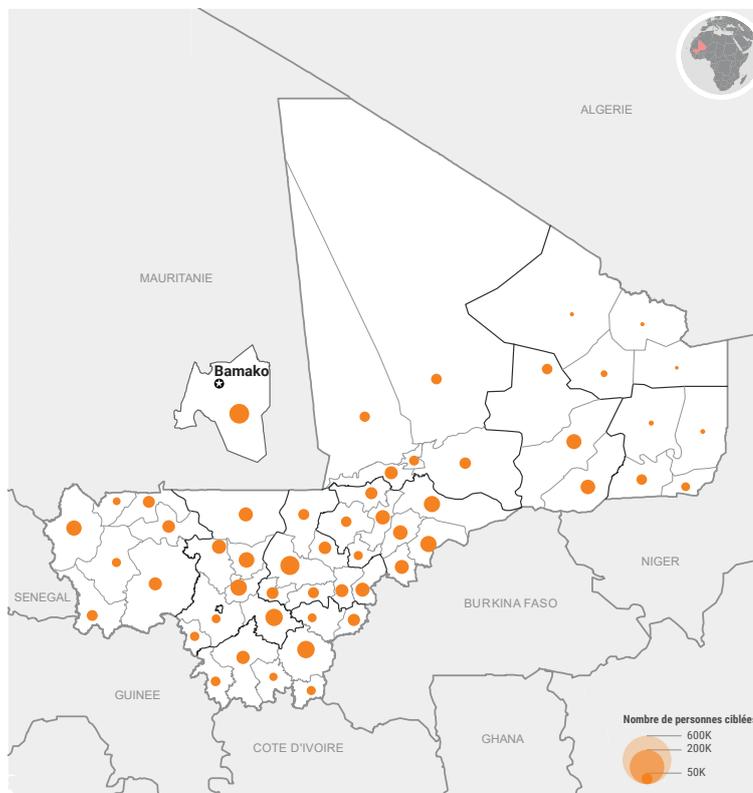
Objectif stratégique 1

Sauver des vies et alléger les souffrances pour les personnes touchées par des chocs récurrents par une assistance multisectorielle sûre, équitable, inclusive, et fondée sur des principes humanitaires.

↓ ↓
 **1,4M**
 Personnes ciblées

 52%  54%  15%

Nombre de personnes ciblées par objectif stratégique 1



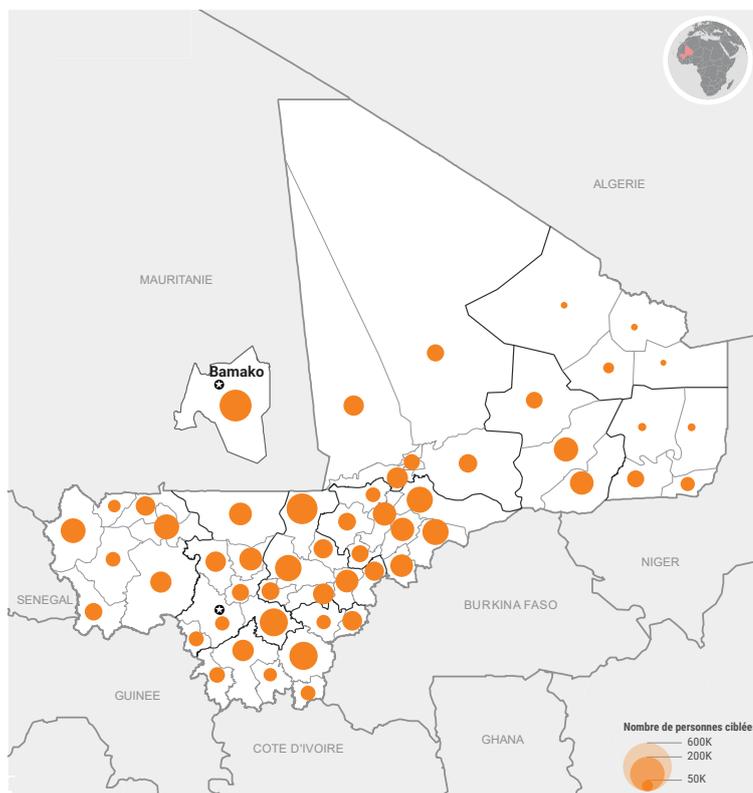
Objectif stratégique 2

Améliorer l'accès inclusif, opportun et adapté aux services de base de qualité des personnes affectées par les chocs récurrents selon les droits fondamentaux et les standards.

↓ ↓
 **4,1M**
 Personnes ciblées

 52%  54%  15%

Nombre de personnes ciblées par objectif stratégique 2



Le cadre de suivi du plan de réponse est disponible sur le site [Humanitarian Action](#). Le cadre de suivi comprend l'ensemble des indicateurs des objectifs stratégiques, aux objectifs des clusters et aux activités des clusters.

2.3 Hypothèses de planification, capacités opérationnelles et accès, et tendances en matière de réponse.

Hypothèses de planification :

En 2024, les partenaires humanitaires craignent une aggravation de la crise multidimensionnelle au Mali. L'absence ou la faible accessibilité aux services de base de l'État dans certaines zones pourraient perturber l'efficacité des activités humanitaires et des projets de développement. Le fait d'être confronté à un conflit prolongé et à une présence minimale de l'autorité de l'État est un désavantage pour l'accès des populations à la réparation et la justice à l'encontre des acteurs criminels et armés. Ces facteurs accentueront ainsi les vulnérabilités et les mécanismes d'adaptation négatifs de la population civile tout en augmentant le risque de tensions communautaires. Les chocs combinés réduiront les capacités de récupération et de résilience des ménages dans les zones gravement touchées par la crise. De plus, les prix exceptionnellement élevés des céréales compromettent surtout durant la période de soudure les capacités des ménages à accéder à une alimentation suffisante et diversifiée. Selon les prévisions, les récoltes agricoles seront en baisse en raison du manque d'eau et de l'abandon des champs du fait de l'insécurité.

Les principaux chocs moteurs de la crise incluront :

- La persistance et le risque d'escalade du contexte sécuritaire volatile, notamment au vu de la situation socio-politique instable qui s'accompagnera d'une augmentation du nombre de PDI dans les zones du nord et des besoins en assistance humanitaire.

- Un risque d'inondation qui demeurera élevé dans l'ensemble du pays avec des amplitudes variables selon les localités. L'insuffisance des mécanismes d'atténuation tels que les systèmes de canalisation ou la relocalisation des sites inondables contribuera à l'accroissement des risques de mortalité, morbidité, de destruction des biens et des moyens de subsistance des ménages et services sociaux de base.
- Compte tenu du caractère cyclique (3-5 ans) du phénomène de sécheresse dans le pays, des épisodes plus longs pourraient être observés. Ces poches de sécheresse pourraient accentuer la soudure agropastorale aussi bien pour les éleveurs que pour les agriculteurs fuyant les zones d'insécurité. Les effets du changement climatique accentueront l'exploitation incontrôlée des ressources naturelles ainsi que les tensions en découleront.
- La propagation des épizooties courantes restera un risque malgré l'existence de dispositifs de surveillance permettant de limiter l'impact en cas de survenance.

Priorisation de la réponse et niveau d'efforts

Au niveau sectoriel et intersectoriel l'échelle commune interopérable pour la gravité permet également de s'assurer que la réponse humanitaire soit priorisée en fonction du niveau de sévérité des besoins des individus.

Pour 2024, l'ensemble des clusters ont revu les paquets minimaux d'assistance afin de s'assurer qu'ils étaient adéquats pour répondre de façon holistique aux besoins exprimés par les personnes dans le besoin, les niveaux sectoriels, et aussi de s'assurer d'une intégration adéquate avec l'assistance octroyée par d'autres clusters. Aussi, ces paquets d'assistance ont pris en compte la saisonnalité de l'assistance, la réponse rapide aux nouveaux déplacements et les besoins accrus après l'urgence liée aux chocs humanitaires (conflits, inondations, sécheresses, urgences sanitaires).

Capacités opérationnelles : Face à l'aggravation de la crise multidimensionnelle et la hausse de la sévérité des besoins humanitaires, l'espace humanitaire est occupé par un nombre important de partenaires.. La communauté humanitaire se compose d'un vaste réseau d'organisations internationales, nationales et régionales, avec différentes capacités et de multiples domaines d'interventions tels que la prévention et la préparation à l'urgence, l'assistance humanitaire,

Présence opérationnelle en 2024



La Centralité de la Protection : La détérioration de la situation sécuritaire impacte considérablement l'environnement de protection, exposant les populations à de nombreux risques et augmentant les besoins humanitaires. Ainsi, pour apporter une réponse efficace et atténuer les risques, la protection est mise au cœur de l'action humanitaire en s'assurant de son intégration systématique par tous les secteurs dans leurs planifications programmatiques et mise en œuvre des activités avec l'appui de l'Equipe humanitaire pays (EHP) et du Coordonnateur humanitaire.



[L'action humanitaire sera guidée par des considérations humanitaires et de sécurité avec un accent particulier sur les principes humanitaires et les principes de la protection tels que la dignité, le « ne pas nuire », la redevabilité, l'accès significatif et la participation. La priorité sera accordée à la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA) dans tous les secteurs de l'action humanitaire.]

Depuis l'adoption de la feuille de route (2020) et de la stratégie de l'EHP (2021) pour la prise en compte de l'égalité des sexes dans les interventions d'urgence au Mali, plusieurs formations sur les aspects transversaux, y compris formations en genre dans l'action humanitaire et leadership féminin, ont été réalisés afin de renforcer les capacités des acteurs humanitaires pour une approche plus inclusive dans

les évaluations, la coordination, la coordination civilo-militaire et l'accès humanitaire, la sécurité, le renforcement des capacités et la logistique humanitaire. Les efforts conjugués des acteurs garantissent l'accès l'humanitaire et la réponse aux besoins critiques identifiés. Pour plus d'informations sur la présence opérationnelle veuillez visiter le 3W.

[Tableau de bord](#)

la programmation et analyse des besoins. Avec le soutien d'une spécialiste du renforcement des capacités en matière du genre (GenCap)¹⁸, environ 25 formations ont été organisées sur une période de trois ans pour les travailleurs humanitaires, les acteurs gouvernementaux, les donateurs et le secteur privé. Un travail de révision des outils de collecte et analyse de besoins a été également réalisé afin d'assurer la centralité de la protection et la prise en compte des aspects transversaux tels que le genre, le handicap, le VBG, la redevabilité ainsi que la PEAS. Le renforcement de capacités des acteurs sur la protection transversale, les évaluations les besoins, des analyses des risques de protection et analyses intégrées sont également prévues pour 2024. Des actions intersectorielles basées sur les droits humains, axées sur la communauté et prenant en compte de l'approche âge, genre et diversité (AGD) seront encouragées pour prévenir, atténuer les risques et répondre aux besoins de protection. Des cartographies de services, des circuits de référencement seront élaborés ou mis à jour afin de faciliter la prise en charge holistique des personnes affectées et améliorer l'environnement de protection. Ces actions soulignent l'engagement résolu à garantir la sécurité, la dignité et les droits des personnes touchées.

Les contraintes et défis d'accès : La détérioration de la situation sécuritaire, avec l'augmentation des opérations militaires et des hostilités entre groupes armés, affecte l'environnement opérationnel humanitaire. Le retrait de la MINUSMA accroît la

complexité du contexte et fait craindre une aggravation des tensions, surtout au nord du pays. Bien qu'ils ne soient pas des cibles directes, les acteurs humanitaires subissent les conséquences de la militarisation du contexte opérationnel. La protection de l'espace humanitaire et la distinction des acteurs deviennent donc cruciales pour la protection des populations et du personnel humanitaire.

En 2023, 388 incidents d'accès ont été rapportés comparés à 367 durant la même période en 2022 (janvier – septembre). Les interventions humanitaires sont impactées par les restrictions de mouvements sur les principaux axes routiers (RN 15,16,17 ainsi que les axes secondaires), les vols, les braquages, les contrôles irréguliers, les enlèvements et des détentions temporaires, et la prolifération des EEI/mines. (Voir le dashboard des incidents [ici](#)).

L'intensification des opérations militaires et la recrudescence des hostilités entre acteurs armés ont entraîné un rétrécissement de l'espace humanitaire, notamment dans les régions de Bandiagara, Douentza, Gao, Kidal, Ménaka, Mopti, Ségou et Tombouctou. Cela continue de provoquer des mouvements de population et de limiter l'accès des communautés à leurs moyens de subsistance, aux services sociaux de base et à l'assistance humanitaire.

L'imposition de « blocus » reste une mesure de pression utilisée par les groupes armés contre la population, y compris dans les zones d'opérations militaires. En 2023, des restrictions de mouvements et de biens ont été rapportés au centre et au nord du pays, notamment à Boni, Mondoro (région de Douentza), Diondiori, Tomona (cercle de Ténenkou), Farabougou (cercle de Niono), et Tessit (cercle d'Ansongo). En août 2023, un embargo a été imposé par les groupes avec des conséquences sur la capacité d'approvisionnement et de transport de biens humanitaires. La situation dans le nord du pays s'est ainsi détériorée, réduisant l'accès dans la région de Tombouctou. Dans la région de Ménaka, seule la ville de Ménaka est accessible. Les cercles de Anderamboukane, Inekar et, plus récemment Tidermene, sous influence des GANE sont inaccessibles depuis mai 2020. Dans les zones sous influence des groupes armés, des

restrictions d'accès à certains services et programmes, notamment de santé, éducation, protection et VBG sont également rapportées.

Un accès rapide et sans entrave est essentiel pour l'action humanitaire. Les acteurs humanitaires au Mali doivent préserver cet accès. Pour ce faire, la communauté humanitaire est soutenue par un Groupe de Travail Accès (GTA) au niveau national et des GTA régionaux, dans les régions de Gao, Ménaka, Mopti, Ségou, Gao, Tombouctou, et Ménaka. Les GTA régionaux, établis entre 2022 et 2023, visent à renforcer la coordination et à trouver des solutions opérationnelles. Afin de répondre aux défis posés par l'évolution du contexte, la stratégie d'accès de l'EGP de 2018 est en cours de révision.

Les priorités pour 2024 comprennent le renforcement de la coordination décentralisée et des capacités humanitaires, ainsi que le suivi et l'analyse des contraintes d'accès. Il s'agit également d'améliorer la proximité et la redevabilité envers les populations touchées pour un accès à long terme. En parallèle, la coordination civilo-militaire sera renforcée pour garantir l'accès, préserver l'espace humanitaire et assurer le respect des principes humanitaires.

La Coordination humanitaire renforcée : Afin de mieux soutenir la coordination humanitaire au niveau national, OCHA a renforcé les cadres de coordination terrain, à travers plusieurs initiatives à savoir :

- Le renforcement des hubs humanitaires de Gao et Mopti ;
- Le recrutement d'agents de liaison et de mobilisation communautaire additionnels dans les zones de Bandiagara, Douentza, Kidal et Koutiala qui facilitent le monitoring de la situation humanitaire et la remontée des perceptions/ feedback et le besoin d'information des populations affectées par la crise complexe ;
- Le renforcement du maillage du territoire par les points focaux humanitaires (PFH) à travers la désignation de nouveaux PFH pour de nouveaux cercles et le renforcement des capacités des PFH déjà opérationnels.

En ce qui concerne l'architecture de coordination humanitaire, en 2024 les inter-clusters nationaux et régionaux viseront à renforcer la formalisation de groupes de travail notamment sur la redevabilité auprès des populations, les transferts monétaires, le Post-RRM et veilleront à mettre en place un groupe de travail sur les solutions durables afin de faciliter le lien des activités humanitaires avec celles des acteurs travaillant également sur le relèvement et le développement. *organigramme de coordination [ici](#)*

En 2024, **OCHA Mali** continuera de jouer un rôle central dans la mobilisation des ressources, la coordination et le soutien aux acteurs humanitaires dans les domaines de la gestion de l'information, du financement humanitaire et du plaidoyer. OCHA facilitera la mobilisation de financements adéquats pour l'assistance aux personnes dans le besoin tout en appuyant les efforts déployés par le Gouvernement et les acteurs du développement pour s'attaquer aux causes structurelles de la vulnérabilité. Par ailleurs, OCHA continuera de jouer un rôle majeur dans la coordination civilo-militaire au niveau national et régional de concert avec les forces militaires présentes dans le pays. À ce titre, des négociations pour la consolidation de l'espace humanitaire seront conduites, impliquant tous les acteurs clés. OCHA renforcera également les capacités des autorités nationales en matière de coordination et de préparation des interventions d'urgence.

Concernant la sécurisation de l'assistance humanitaire dans les régions affectées par la crise, UNOSSC interviendra au profit du personnel des Nations Unies et étendra son soutien aux ONG dans le cadre de l'approche *Saving Lives Together* (SLT) par le biais de multiples formations, échanges d'informations et un soutien lors d'incidents sécuritaires. Par ailleurs, INSO (International NGO Safety Organisation) a pour mandat de fournir des analyses et des conseils de sécurité aux ONG qui s'exposent à des risques pour l'assistance aux populations affectées. En 2024, INSO prévoit également de former 650 personnels d'ONG sur la sécurité individuelle, les premiers secours, la gestion de la sécurité (les essentiels et avancée), la sécurité des déplacements, la gestion de

crise et les négociations humanitaires, y compris en zones hostiles.

UNHAS, en tant que leader du transport du personnel et des cargos humanitaires, renforcera ses capacités avec une flotte de trois avions capables de desservir 18 000 passagers par an et une moyenne de 6 650kg de fret par mois où les besoins humanitaires sont de plus en plus importants. UNHAS remplacera l'un de ses Beechcraft par un Dash8 pour répondre à la demande croissante ce qui entraînera une révision importante du budget. UNHAS continuera d'assurer des services réguliers au départ de Bamako vers Gao, Ménaka, Mopti, et Tombouctou, et les pistes d'atterrissage éloignées de Ansongo, Douentza, Goundam, et Niafouké. L'ensemble de la flotte desservira des destinations à la demande telles que Kayes et Sikasso et pourra étendre ses services à Kidal et Tessalit.

REACH apportera une capacité additionnelle en matière de collecte et traitement des données pour l'analyse des besoins des populations. Ces données faciliteront la gestion stratégique et opérationnelle de l'action humanitaire au Mali. Cette contribution sera faite à travers des évaluations et suivi des besoins ainsi que le renforcement des capacités des partenaires humanitaires. Les analyses réalisées par REACH sont disponibles pour l'ensemble de la communauté humanitaire. OCHA et ONU Femmes appuieront la conduite des analyses genre et des formations en Genre dans l'Action Humanitaire en faveur des acteurs humanitaires.

ATLAS : Humanité & Inclusion poursuivra le dispositif ATLAS qui est un projet de Logistique Humanitaire lancé depuis le 1er septembre 2019. Ce projet d'assistance logistique à destination de la communauté humanitaire permet d'offrir une capacité logistique adaptée aux besoins des organisations. Plusieurs services seront mis à la disposition de la communauté humanitaire dont : 1) le transport mutualisé pour l'acheminement des marchandises vers les zones humanitaires ; 2) le stockage mutualisé des biens, commodités et équipements selon les conditions requises et 3) le renforcement des capacités des partenaires humanitaires en logistique humanitaire. Compte tenu des nombreuses contraintes

d'accès sur le terrain (aléas géographiques, climatiques et sécuritaires), services de support commun par excellence, facilitera la mise en œuvre continue et rapide des interventions humanitaires dans les zones affectées en rapprochant l'aide des populations.

2.4 Programmation inclusive et de qualité

Redevabilité envers les populations affectées :

La redevabilité envers les populations affectées au Mali demeure une des priorités des partenaires humanitaires et l'EHP, sous la responsabilité du Coordonnateur Humanitaire. Au niveau national, un groupe de travail a été créé en 2023 et a mis en place une stratégie et un plan d'action de redevabilité envers les populations affectées pour la période 2023-2024 approuvé par l'EHP et est en cours de mise en œuvre.

Sur le plan opérationnel, les activités de redevabilité et de communication avec les communautés affectées sont institutionnalisées au sein de certaines organisations humanitaires et étendues aux représentants des communautés, aux autorités administratives et coutumières ainsi qu'aux services techniques de l'État. Cette approche a des impacts positifs sur l'acceptation communautaire. La redevabilité se concrétise à travers les mécanismes de gestion des plaintes et de remontées d'informations, incluant des bilans périodiques d'activités à l'échelle des régions, cercles et communes. Les numéros verts et numéros WhatsApp existants, les groupes de discussions, les points focaux communautaires, les face-à-face, les courriels et les boîtes à suggestions sont des canaux permettant de mieux comprendre les attentes, perceptions, opinions, réclamations des populations affectées, renforçant ainsi la confiance des populations. À titre d'exemple, le PAM a mis en place un réseau de plus de 1 100 comités de plaintes au niveau communautaire constitués de 43% de femmes. De plus, la Ligne Bleue du HCR mise en œuvre en partenariat avec l'ONG nationale AMSODE, offre des services en 5 langues. Elle a reçu plus de 90 000 appels téléphoniques depuis 2022. D'autres

organisations disposent de mécanismes opérationnels qui restent en constante évolution. L'inclusion de modalités préférées par les populations dans les évaluations à l'échelle nationale permet de répondre plus efficacement aux demandes des populations. A cet effet, suivant le plan d'action 2023-2024, les capacités des organisations seront renforcées sur la mise en place des mécanismes.

[Stratégie AAP 2023-2024](#)

[Résultats MSNA 2023](#)

La redevabilité en action



Les résultats de la MSNA 2023 montrent qu'un tiers des ménages (31%) n'étaient pas satisfaits de l'assistance humanitaire reçue. Sur ces 31%, une majorité (84%) ont spécifié que l'aide reçue était insuffisante (18% des PDI et 28% des non-déplacés). Le besoin prioritaire le plus important déclaré (priorité 1) était l'accès à de la nourriture (84% PDI et 57% non-déplacés). 73% étaient conscients que l'assistance fournie par des organisations humanitaires est gratuite.

es résultats de la MSNA 2023 montrent qu'un tiers des ménages (31%) n'étaient pas satisfaits de l'assistance humanitaire reçue. Sur ces 31%, une majorité (84%) ont spécifié que l'aide reçue était insuffisante (18% des PDI et 28% des non-déplacés). Le besoin prioritaire le plus important déclaré (priorité 1) était l'accès à de la nourriture (84% PDI et 57% non-déplacés). 73% étaient conscients que l'assistance fournie par des organisations humanitaires est gratuite.

Concernant les mécanismes de redevabilité, 10% des ménages PDI et 35% des ménages non-déplacés ont rapporté une connaissance de mécanismes de redevabilité concernant l'aide, soit une augmentation de 29% par rapport à l'année dernière pour les PDI. 21% de ménages déclarant qu'il existe au moins un empêchement à déposer des plaintes par rapport à l'assistance humanitaire. Parmi les ménages qui ont

déclaré qu'il existait au moins un obstacle, 19% ont cité la confidentialité comme l'un de ces obstacles et 15% ont cité un manque d'information sur comment déposer des plaintes. Ces chiffres démontrent que la communauté humanitaire doit poursuivre ses efforts en matière de redevabilité afin d'assurer que les bénéficiaires soient bien conscients de leurs droits. Un des résultats positifs de l'enquête concerne les 47% des ménages PDI et 43% non-déplacés qui ont rapporté qu'il n'y a pas de contraintes à utiliser les mécanismes de la plainte et seulement 10% PDI et 3% des personnes non-déplacées ont rapporté craindre représailles. Du plus, 61% de ménages PDI rapportent avoir reçu une réponse sur le traitement ou le règlement de sa plainte. Enfin, 52% des ménages PDI et 72% des ménages non-déplacés ont indiqué que l'aide humanitaire est distribuée justement aux ménages qui sont le plus dans le besoin au sein de leur communauté.

Protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS) dans la programmation humanitaire : La prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PEAS) reste une priorité de la communauté humanitaire au Mali. En juillet 2022, l'EHP a adopté une stratégie PEAS pour trois ans et a procédé à la nomination de points focaux institutionnels. Leur rôle est de guider la conception et la mise en œuvre d'interventions multidimensionnelles visant à prévenir, répondre et atténuer l'impact de l'EAS au Mali dans le cadre des programmes humanitaires, de développement et de maintien de la paix. La stratégie répond aux défis de l'EAS du Mali tout en s'inspirant à la fois du Bulletin du Secrétaire général sur les mesures spéciales de protection contre l'EAS (ST/SGB/2003/13). Cette stratégie vise à établir un système collectif de prévention et de réponse aux abus et exploitation sexuels et s'articule autour de quatre piliers fondamentaux : (1) la coordination, (2) le soutien et l'engagement auprès des populations, (3) la prévention et (4) la réponse.

Le réseau PEAS a mené des séances de sensibilisation et de formation sur les EAS en faveur des acteurs humanitaires et tout personnel connexe à travers une série de webinaire sur les thèmes : élaboration de la politique organisationnelle PEAS ; élaboration du code

de conduite et l'évaluation PEAS des partenaires de mise en œuvre des Nations Unies. En 2024, le réseau continuera à redoubler d'efforts à travers les séances et les journées d'information et d'orientation sur l'EAS. L'équipe de travail PEAS élaborera des supports de formation standardisés et mettra l'accent sur la formation des formateurs. Dans les communautés, les membres du réseau appuieront la sensibilisation sur les EAS, notamment à travers les structures communautaires et l'accompagnement pour la mise en place des mécanismes de plaintes à base communautaire. [La stratégie et du plan interagence final et approuvé de PEAS](#)

Le Genre au cœur de la réponse humanitaire 2023 : Les inégalités entre les sexes demeurent un obstacle majeur au développement humain au Mali. Le rapport du Forum Economique Mondial (WEF) sur les inégalités femmes-hommes dans le monde a classé le Mali 141^{ème} position sur 146 pays. La crise multidimensionnelle qui touche le Mali a des impacts différenciés sur les femmes, les filles, les garçons, les hommes ainsi que les groupes marginalisés, vulnérables et/ou à risques. Ceci est principalement dû à leur statut et aux rôles différents qu'ils occupent dans la société ou dans les communautés. Ces facteurs peuvent affecter leur accès aux ressources et aux services dont ils ou elles ont besoin pour se relever et être résilients. En août 2020, l'EHP a adopté une feuille de route (révisée en 2023) ainsi qu'une stratégie en 2021 (révisée en 2023) pour la prise en compte de l'égalité des sexes dans les interventions d'urgence au Mali. La mise en œuvre de ces plans d'action se poursuivra en 2024.

La prise en compte du genre dans la programmation humanitaire se traduit par la reconnaissance de leurs différents besoins, ressources, capacités, intérêts, contributions potentielles, risques et mécanismes d'adaptation pour garantir une réponse plus inclusive, efficace et efficiente. Les vulnérabilités spécifiques qui sont également exacerbées par d'autres facteurs tels que l'âge, le handicap, la religion, la race, ou l'ethnicité sont également considérées. De ce fait, l'intégration de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles à tous les niveaux de l'action humanitaire demeure une priorité transversale reconnue.

Le réseau des points focaux du genre des clusters se réunit régulièrement pour suivre l'évolution de la situation humanitaire et répondre aux besoins par multisectoriels sur la base des capacités des différents acteurs :

[“Données sur l'égalité des sexes dans l'action humanitaire au Mali Octobre 2023”](#)

Inclusion : les personnes en situation de handicap

(PSH) : Les PSH désignent « les personnes qui présentent des incapacités sensorielles, physiques, psychosociales, intellectuelles durables ou d'autres formes d'incapacité, dont l'interaction avec diverses barrières les empêchent de participer ou d'avoir accès aux programmes humanitaires, aux services ou à la protection ». Les PSH représentent environ 15% de la population mondiale. Au Mali, «14% de la population de 5 ans et plus ont au moins quelques difficultés dans un des six domaines d'handicap (la vue, l'ouïe, la communication, les fonctions cognitives, la marche et l'autonomie pour se laver ou s'habiller) ». Comme dans tout contexte de crise ou de conflit, le handicap est un facteur générateur ou accélérateur de besoins additionnels et spécifiques. En vue de promouvoir une programmation humanitaire inclusive, les acteurs humanitaires s'engagent, notamment à : Collecter des données ventilées par sexe, âge et handicap (type de handicap) et identifier de manière systématique les PSH dans les communautés touchées ; conduire des analyses sensibles au handicap ; consulter les PSH ainsi que les organisations qui les représentent ; identifier les obstacles les empêchant d'accéder et de participer à l'assistance et à la protection humanitaire ; garantir la participation pleine et effective des PSH à l'aide humanitaire ; prendre toutes les mesures nécessaires afin de les protéger contre toutes formes de violences, y compris les violences sexuelles ; fournir un système de référence pour l'assistance humanitaire (y compris l'assistance spécialisée) et l'assistance en matière de protection ainsi que des informations dans des formats et canaux accessibles, y compris des mécanismes accessibles, adaptés, sûrs et sécurisés de retour d'informations et de plaintes.

La gestion des effets environnementaux : Le Mali est vulnérable au changement climatique et le pays est déjà confronté à de graves problèmes en raison de la

hausse des températures et de la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes. Partiellement recouvert par le désert du Sahara, le Mali présente des niveaux élevés d'aridité et fait partie des pays les plus vulnérables au stress climatique¹⁹. Les deux tiers du territoire national sont en région désertique ou semi-désertique et les données climatiques montrent une progression de la zone affectée par cette aridité sur l'ensemble du territoire avec une tendance à la baisse des pluies de l'ordre de 10 à 28% sur les 30 dernières années²⁰. Les manifestations les plus visibles sont le recul du couvert forestier, la dégradation des terres et l'extension de l'érosion, la sédimentation des lits des cours d'eau qui pose un problème de disponibilité des ressources en eau et la salinisation de la nappe continentale terminale du bassin sédimentaire. Les températures moyennes ont augmenté au cours des 40 dernières années : où la température moyenne était d'environ 28,5°C entre 1950 et 1980, c'était 29,5°C entre 2000 et 2020²¹. L'année 2021 a été la plus chaude enregistrée avec 29,75°C. Le changement climatique et la variabilité accrue du climat contribuent déjà à la désertification et à la dégradation des écosystèmes dont les communautés dépendent pour leur sécurité alimentaire et sources de l'eau potable et agricole. Le Mali a également souffert de catastrophes naturelles liées aux changements du climat plus fréquentes, notamment des sécheresses et des inondations. Les conflits liés à la terre et à l'eau risquent d'augmenter à mesure que les ressources naturelles productives diminuent, en particulier entre les communautés d'agriculteurs et d'éleveurs, car les éleveurs migrent vers des régions utilisées par d'autres, telles que des zones de culture ou des terres de parcours.

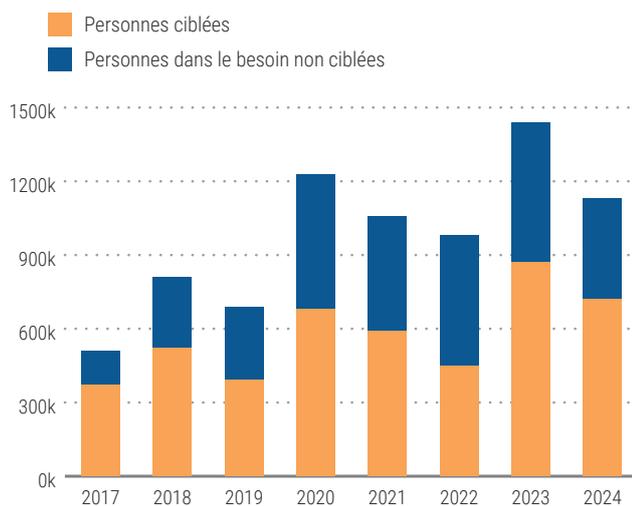
Les partenaires humanitaires prennent en compte la protection de l'environnement tout au long du cycle de planification multisectorielle. Ce qui permet d'assurer l'efficacité de la réponse humanitaire, d'en réduire les risques environnementaux associés ainsi que les risques de conflits liés à la gestion des ressources naturelles, en évitant d'une part la destruction des moyens de subsistance tels que la déforestation, la surexploitation des ressources naturelles (par exemple, des dommages causés par la coupe de bois, ou par la surexploitation des nappes phréatiques), la pollution, le non-respect des normes de traitement des déchets

entraînant la contamination de l'environnement et d'autre part en contribuant à l'objectif global d'atténuation des effets du changement climatique à travers la réduction des gaz à effets de serre.

2.5 Coût de la réponse

Depuis 2023, le Mali utilise la méthodologie de budgétisation de la réponse humanitaire basée sur les coûts unitaires d'activités à la différence de la méthodologie basée sur projets utilisée dans le passé. Cette nouvelle méthodologie a permis d'estimer le coût de la réponse sur la base des besoins réels des populations affectées, région par région, et des priorités définies par l'EHP. Cette approche permet

NOMBRE DE PERSONNES DANS LE BESOIN VS CIBLÉES

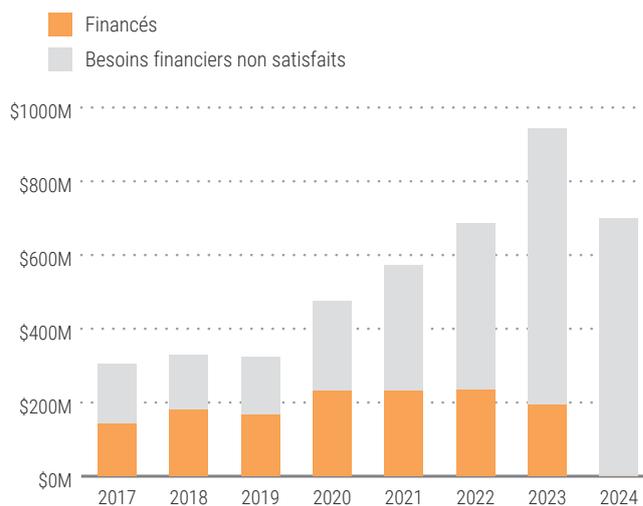


[Tableau FTS qui illustre la réduction des financements annuels après années](#)

de renforcer les consultations avec les partenaires sur les coûts unitaires des activités et de focaliser la budgétisation aux activités prioritaires en évitant la surestimation des coûts des projets.

Compte tenu du sous-financement chronique des derniers plans de réponse humanitaire, il a été décidé de centrer le processus HPC 2024 strictement sur les besoins humanitaires. En 2022, \$297,5 millions étaient mobilisés sur \$685,7 millions requis et \$224,3 millions mobilisés sur \$563 millions requis en 2021. En 2023, le plan de réponse humanitaire 2023 (HRP) demandait 751 millions de dollars, et 25,6% des fonds requis (220 millions de dollars) avaient été reçus à la fin du mois de novembre. En conséquence de ces réductions, les acteurs humanitaires n'ont pas été en mesure d'atteindre un grand nombre des personnes les plus

FONDS REQUIS (US\$)



vulnérables et ayant besoin d'aide. Par exemple, en 2023 il est estimé que :

- 2,1 millions d'enfants sont restés privés de leur droit à l'éducation et exposés à des risques accrus d'abus et/ou d'exploitation ;
- Plus d'un million de personnes ont continué d'être confrontées à des risques accrus d'épidémies et de maladies d'origine hydrique en l'absence d'une assistance EHA à grande échelle ;
- Plus d'un million de personnes ont été affectées par la suspension des activités humanitaires de prévention et de réponse aux mines dans les zones à risque.

2.6 Aperçu consolidé de l'utilisation des transferts monétaires à usages multiples

Transferts monétaires à usages multiples

Depuis janvier 2023, \$201 millions ont été déboursés à travers l'assistance en cash. Cela concerne les transferts humanitaires, filets sociaux du gouvernement et acteurs de développement en utilisant la modalité des transferts monétaires. Au premier semestre 2023, les partenaires humanitaires ont déboursé des Transferts monétaires à usages multiples (TMUM) au Mali à 9 426 personnes pour une valeur de \$5 373 610, ce qui représente seulement 2,29% des interventions en transferts monétaires. Malgré une modeste utilisation des TMUM, les études de faisabilité conduites au Mali démontrent que les TMUM peuvent être distribués efficacement à Gao, Ménaka, Mopti, Ségou, Tombouctou, et dans autres régions du Mali car cela offre aux bénéficiaires une multitude de choix et stimule le marché local. Selon le MSNA 2023, 52% des ménages préféreraient recevoir l'aide humanitaire en transferts monétaires à usages multiples (TMUM), alors que seulement 4% la reçoivent en cash et 7% en coupons. Cette préférence dépend de

l'accessibilité et du fonctionnement des marchés, mais c'est l'une des raisons pour lesquelles les TMUM ont été ajouté au HNRP cette année, clairement identifiés par secteur. [Mali : Tableau de bord des assistances en transfert monétaires \(janvier à juin 2023\) - Mali | ReliefWeb.](#)

Stratégie des TMUM

L'objectif principal des TMUM est d'aider les ménages les plus vulnérables à répondre à leurs besoins les plus urgents et essentiels. Cette modalité contribue aux objectifs stratégiques 1 et 2 du HNRP 2024. Les TMUM seront utilisés comme une réponse de première ligne pour répondre aux besoins et assurer les services de base pour les populations affectées soumises à des contraintes d'accès extrêmes et situées dans des zones difficiles d'accès.

Ciblage

Les TMUM au Mali cibleront les ménages les plus vulnérables afin de répondre à leurs besoins multisectoriels. En 2024, le nombre de personnes ciblées pour une assistance en TMUM est estimé à 349 504 ménages. Le ciblage devrait donner la priorité aux ménages présentant des vulnérabilités socio-économiques, y compris les ménages dirigés par des personnes vulnérables et les ménages dont les membres sont vulnérables, les ménages appartenant à des groupes minoritaires et marginalisés, ceux de grande taille ou ayant recours à des stratégies de survie négatives, des survivants et personnes à risque de VBG."

Valeur de transfert

Depuis juin 2023 une équipe de travail a été mise en place pour définir le panier de dépense minimum (MEB) au Mali. La valeur de transfert a été déterminée en définissant le panier de dépenses minimum et en calculant le déficit par région. La valeur de transfert représente 56% du MEB et est estimé à 14 384 XOF (23,98 USD) par personne et par mois au niveau national.

Rôle du Cash working group (CWG)

Le CWG cordonnera, suivra et rapportera l'usage des TMUM aux niveaux national et régional. Pour ce faire, il s'appuiera sur la collaboration en cours avec les différents clusters afin de dissocier les TMUM des réponses sectorielles et garantir la transparence des rapports sur les activités des partenaires par le biais de la matrice 5Ws et du tableau de bord dédiés aux TMUM. Le CWG continuera à plaider en faveur du financement des TMUM auprès des bailleurs. De plus, un plaidoyer sera mené auprès des partenaires pour développer et réviser les lignes directrices, harmoniser les outils et partager l'information pour renforcer la mise en œuvre des TMUM. Le CWG révisera régulièrement les valeurs de transfert pour tenir compte de l'évolution des prix du marché afin de mettre à jour le MEB qui a été défini en novembre 2023.



Le CWG reste un forum de discussions techniques pour tous les partenaires mettant en œuvre les transferts monétaires ainsi qu'un mécanisme de coordination pour les filets de sécurité/transferts sociaux afin de promouvoir le lien opérationnel entre l'aide d'urgence et celle de long terme. Conformément au nouveau modèle de coordination, le CWG est lié à l'ICC pour soutenir ses priorités en veillant à ce que le cash sectoriel et TMUM soient utilisés de manière cohérente dans la réponse, lorsque c'est possible, applicable et faisable.

Plan de transition

En 2022, les principaux membres du Comité permanent inter-organisations ont approuvé un nouveau modèle de coordination des transferts monétaires qui garantit des mécanismes prévisibles et responsables pour la coordination des transferts monétaires à l'échelle nationale à travers des co-leads programmatiques et non programmatiques. Le plan de transition a été achevé en septembre 2023 et les termes de référence adaptés au nouveau modèle de coordination. Le CWG du Mali est actuellement co-coordonné par le bureau des nations unies en charge de la coordination

des affaires humanitaires (OCHA) et de la Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire (DNPSSES).

Lier la protection sociale aux transferts humanitaires

En 2024, le CWG continuera à travailler en étroite collaboration avec le gouvernement du Mali, la Banque mondiale, l'Union européenne et d'autres partenaires sur le lien entre les transferts humanitaires et les programmes de transferts sociaux et protection sociale. Le CWG axera sa collaboration sur les domaines identifiés en 2023 grâce au plan d'action du groupe de travail notamment : i) le ciblage, ii) l'enregistrement, iii) la cartographie, iv) les systèmes de distribution, v) les mécanismes de gestion de plaintes et redevabilités, vi) les valeurs de transfert et vii) la coordination.

Collaboration avec les agences, le secteur privé et les partenaires pour renforcer les interventions de TMUM

Il existe un consensus grandissant sur le fait que la localisation, y compris l'investissement dans des liens plus solides avec les services publics, le secteur privé, les partenaires, les acteurs du marché et les organisations de la société civile, est importante pour la durabilité des transferts monétaires. Au Mali, l'utilisation des TMUM donnent aux différents acteurs la possibilité de travailler avec une gamme de prestataires de services plus large. Certains de ces partenaires ont pour objectif d'acquérir des biens, des services et des travaux nécessaires au succès du programme ou de garantir le soutien, la coopération, ou l'amélioration de l'accès, la couverture et l'efficacité potentielle. À ce jour, malgré les engagements tels que ceux du Grand Bargain de 2016, la collaboration avec d'autres organisations en particulier celles du secteur privé demeure un défi à régler pour gagner en efficacité dans la réponse humanitaire. Néanmoins, l'apport du secteur privé (banques, compagnies de téléphonie mobile, des PSF/ IMF) dans la délivrance des TMUM au Mali est à considérer). [Page du CWG sur Reliefweb](#). [Page du CWG sur humanitarian action](#).

TRANSFERTS MONÉTAIRES À USAGE MULTIPLE (TEUM)

	OBJECTIFS	INDICATEUR	CIBLE	BUDGET
Objectif stratégique TMUM	Aider les ménages vulnérables à répondre à leurs besoins de base urgents en leur fournissant une assistance d'urgence à travers les transferts monétaires à usage multiple	Nombre d'individus qui ont reçu une assistance unique en TMUM (ventilé ou désagrégé par sexe)	204 000	\$80 701 642
Objectif stratégique TMUM	Aider les ménages vulnérables à répondre à leurs besoins fondamentaux en leur fournissant un cash multisectorielle et plurimensuelle	Nombre de bénéficiaires ayant reçu le montant total MPC de l'allocation plurimensuelle	145 504	

2.7 Contrôle : suivi de la réponse

Suivi de la situation : Au regard du contexte sécuritaire et l'exposition du Mali aux effets du changement climatique qui risquent d'accroître les besoins humanitaires dans le pays, il est essentiel d'assurer un suivi régulier de la situation à travers les indicateurs sectoriels et intersectoriels définis par la communauté humanitaire. Le suivi de la situation se fera à travers les mécanismes existants tels que le mécanisme de réponse rapide (RRM), la matrice de suivi des mouvements des populations (DTM), le suivi épidémiologique, les enquêtes spécifiques entre autres des situations nutritionnelles (SMART) et le Cadre harmonisé.

Le partenariat renforcé entre l'ICCN et l'ONG REACH permettra de mettre à jour la situation humanitaire à travers des évaluations multisectorielles des besoins humanitaires (MSNA) pour informer la communauté humanitaire et servir de base de discussion pour la révision du Plan de réponse humanitaire. Le suivi de la situation intégrera toutes les questions transversales y compris la considération de l'âge, le sexe, le handicap, la prévention contre les abus et exploitation sexuels (PEAS) et la diversité afin de mieux adapter la réponse humanitaire aux besoins spécifiques des différentes catégories des populations vulnérables au Mali.

Suivi de la réponse : Le suivi de la réponse humanitaire se fera à travers la plateforme commune de rapportage des réalisations des clusters sur la base d'indicateurs sectoriels et intersectoriels. L'outil « Response plan monitoring » (RPM – le suivi du plan de réponse) permettra d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la réponse, de mesurer l'impact de l'assistance sur la population affectée par des chocs récurrents en termes d'amélioration des conditions humanitaires et de tirer des leçons apprises pour des améliorations éventuelles ou des ajustements nécessaires aux activités futures. Ces ajustements pourraient porter sur la révision des stratégies de réponse, ou des priorités opérationnelles en termes de priorisation des zones d'intervention.

Les différents acteurs seront responsables du suivi et du rapportage des progrès de la réponse humanitaire, incluant :

- Les objectifs stratégiques et spécifiques, organisés en conditions humanitaires qui seront suivis par le groupe de coordination inter cluster (ICC) ;
- Les objectifs des clusters seront suivis par les coordinateurs de clusters et sous clusters ;
- Les activités seront suivies par les organisations indépendantes membres des clusters et les données sont collectées par les coordinateurs de clusters et sous clusters ;

- Les contributions financières seront suivies par le Service de Suivi Financier (Financial Tracking System, FTS) ;
- Les clusters mèneront également des activités de suivi bilatéral auprès des bailleurs et des partenaires pour améliorer le niveau de proactivité et de transparence sur le traçage des fonds reçus via FTS.

Les évaluations d'après assistance (monitoring post distribution), les traitements des plaintes des bénéficiaires de l'aide, les analyses des besoins non couverts des clusters et le suivi des indicateurs de performance permettront d'améliorer la qualité de la réponse.

La place de la redevabilité et la communication dans le suivi de la réponse : Dans le cadre de la redevabilité envers les populations affectées et de la communication avec les communautés, une place centrale est accordée aux populations et leurs leaders, notamment les leaders de groupement de femmes, jeunes et PSH. Cela contribue à un suivi de proximité des activités des partenaires sur le terrain. Aussi, lors des lancements des projets et des missions de supervision des projets, les communautés sont encouragées à y participer. Elles sont également sensibilisées sur l'utilisation des canaux des mécanismes de plaintes et des feedbacks pour s'informer, vérifier ou contrôler les activités menées sur le terrain en leur nom conformément à la

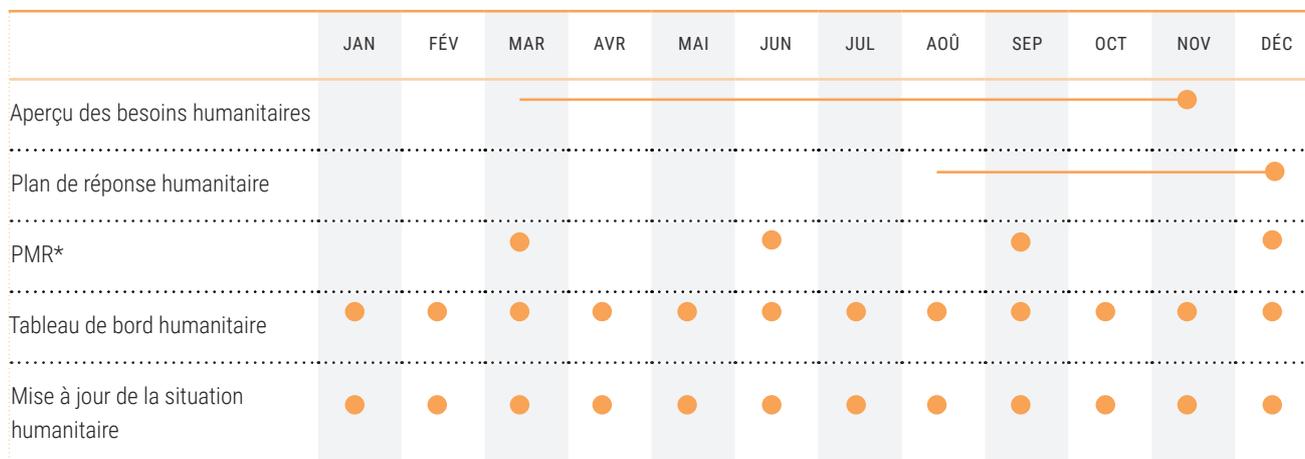
redevabilité citoyenne. Sur la base des indicateurs de redevabilité et des résultats de l'enquête de perception des bénéficiaires de l'aide, l'EHP a pris l'engagement de renforcer le cadre de suivi et de participation des bénéficiaires de l'aide dans toutes les étapes du cycle de programmation humanitaire à travers les mécanismes provinciaux et locaux de redevabilité.

Présentation des types de rapports périodiques : Les tableaux de suivi fournissent une description détaillée des indicateurs liés aux objectifs stratégiques, aux objectifs spécifiques et aux objectifs des clusters. Ils comprennent les références de base, les cibles, les sources de données, les méthodologies de collecte des données, les organisations responsables de la collecte des données et la fréquence de collecte. Les données et les informations contenues dans les RPM et les tableaux de bord humanitaires contribueront également à l'élaboration de l'aperçu de la situation humanitaire globale (GHO) de 2024 et aux révisions du HNRP 2024, le cas échéant. **Le cadre logique, comprenant les indicateurs et les activités, peut être consultée en ligne [ici](#)**

Calendrier du suivi de la situation et de réponse humanitaire (lien)

Des tableaux de bord trimestriels seront réalisés afin de suivre les progrès de la réponse humanitaire. Les indicateurs multisectoriels et sectoriels seront examinés par la Coordination inter-cluster et par l'EHP pour des orientations opérationnelles et stratégiques.

Calendrier du cycle de programmation humanitaire



* Rapports Périodiques de Monitoring (RPM)

Partie 3:

Besoins et réponses des cluster/secteurs

TOMBOUCTOU, MALI

Décembre 2023, plaine d'Amadia (15km au sud-ouest de Tombouctou) : La riziculture occupe des centaines de personnes dont des saisonnières sur plus de 600 hectares.

Photo: OCHA/Alioune Ndiaye

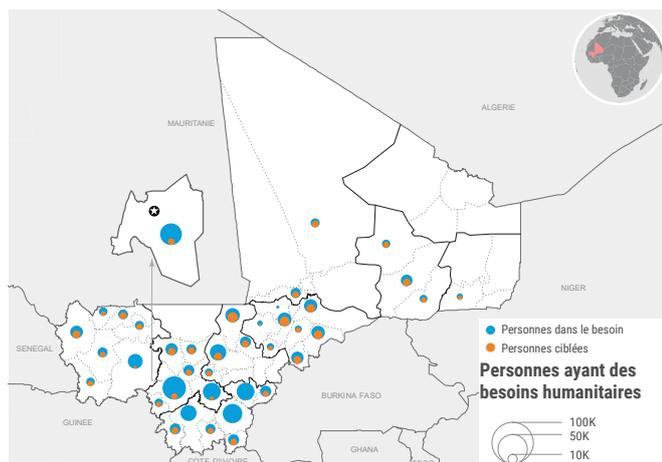


3.1. Abris et Biens Non-Alimentaires (ABNA)



PERSONNES AFFECTÉES	PERSONNES CIBLÉES	BESOINS FINANCIERS (USD)	PARTENAIRES
2,0M	0,5M	\$30,9M	21

Nombre de personnes ayant des besoins sectoriels et nombre de personnes ciblées par cercle (admin 2) (en 2024)

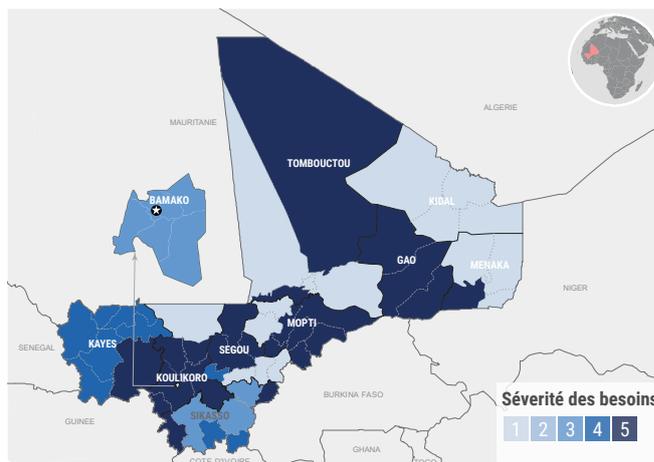


25% garçons ; 27% filles ; 20% hommes ; 25% femmes ; 1% hommes âgés, 2% femmes âgées.

L'année 2023 a été marquée par une recrudescence de l'insécurité avec une augmentation des attaques sporadiques dans plusieurs localités, notamment au nord et au centre du pays, couplée à la dégradation de l'environnement. Ce contexte a été le principal facteur à l'origine des déplacements internes des populations civiles.

La tendance des mouvements de populations du rapport DTM²² de septembre 2023 révèle une légère augmentation (environ 4%) du nombre de personnes déplacées entre avril et septembre 2023. Cette légère tendance à la hausse a causé une augmentation du nombre de personnes ayant besoin d'abris et d'articles non alimentaires, qui est également en hausse pour la quatrième année consécutive. Les régions qui abritent le plus grand nombre de personnes déplacées sont Mopti (23%), Tombouctou (16%), Bandiagara (14%), Ménaka (12%), Gao (9%), Ségou (9%) et Kidal (8%), qui abritent le plus grand nombre de personnes déplacées, avec des besoins élevés en abris et en biens non

Sévérité sectorielle des besoins par cercle (admin 2) (en 2024)



alimentaires. Par ailleurs, en utilisant l'approche "Shelter Severity Classification (SSC)" adaptée au contexte malien et en intégrant les données du MSNA 2023 et les paramètres du Cluster pour l'ensemble des populations affectées, l'analyse finale des besoins présente 1 981 964 personnes ayant un besoin avéré d'abris et d'articles non alimentaires (ABNA) pour l'année 2024. Cette projection est inférieure de 36% par rapport à l'année de base (2023) ; ce qui se justifie par l'application de la nouvelle méthodologie JIAF 2.0 et du SSC, et de la priorisation des besoins humanitaires essentiels affectant les personnes les plus vulnérables dans les seuils de sévérité du Cluster Abris et Articles Non Alimentaires.

STRATÉGIE DE LA RÉPONSE

Les interventions du Cluster en 2024 se feront à travers une réponse multisectorielle, complémentaire et associée aux Clusters Education, Protection, Santé, et EHA. Sur la base d'une analyse régulière des facteurs de risque, le Cluster va systématiser des évaluations multisectorielles et des ciblage conjoints. Dans le cadre de la réponse multisectorielle

incluant les biens non alimentaires (BNA), le Cluster va orienter 7,5% des besoins pour la mise en œuvre du Transferts monétaires à usages multiples (TMUM). Les modalités d'intervention seront davantage déterminées et précisées en fonction de la disponibilité des biens non alimentaires et des matériaux de construction sur le marché local, tout en tenant compte de la capacité des fournisseurs dans chaque zone ciblée. Les interventions d'urgence seront réalisées à travers le pré-positionnement de kits harmonisés en abris et biens non-alimentaires, y compris l'appui à la réhabilitation des abris dans les familles d'accueil, en assurant une bonne analyse de données sexospécifiques. Dans le cadre de la réponse, les lignes directrices et le cadre opérationnel pour les interventions d'urgence et post-RRM, y compris le guide opérationnel standard pour l'installation locale des personnes déplacées, adopté par le Cluster le 17 octobre 2023, seront également mis en application.

Objectif sectoriel 1 : Apporter une réponse en abris d'urgence aux populations affectées et vulnérables les protégeant des aléas et répondant à leurs besoins vitaux. (S'aligne à l'Objectif Stratégique 1 du HNRP)

Objectif sectoriel 2 : Garantir un accès rapide aux biens non alimentaires de base et conformes aux standards des populations affectées et vulnérables habitant sur les sites, et celles hébergées par les familles d'accueil (S'aligne à l'Objectif Stratégique 1 du HNRP).

Objectif sectoriel 3 : Soutenir la réhabilitation de logements dans les familles d'accueil et l'accès aux abris transitionnels sur les sites en vue d'atténuer les risques ultérieurs et chocs cycliques facteurs inhibitifs des crises.

La page du cluster, comprenant les indicateurs et les activités, peut être consultée en ligne [ici](#). Et la suite de la page peut être consultée en ligne [ici](#)



MOPTI, MALI

Décembre 2023, : Fourniture d'eau potable par la Protection Civile à des déplacées du site près de Sofara (cercle de Djenne).

Photo: OCHA/Alioune Ndiaye

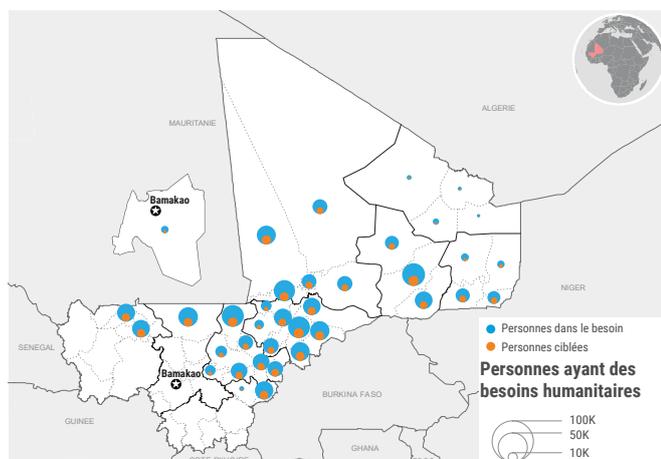
3.2. Eau, Hygiène et Assainissement



PERSONNES AFFECTÉES	PERSONNES CIBLÉES	BESOINS FINANCIERS (USD)	PARTENAIRES
3,2M	2,4M	\$53,2M	39

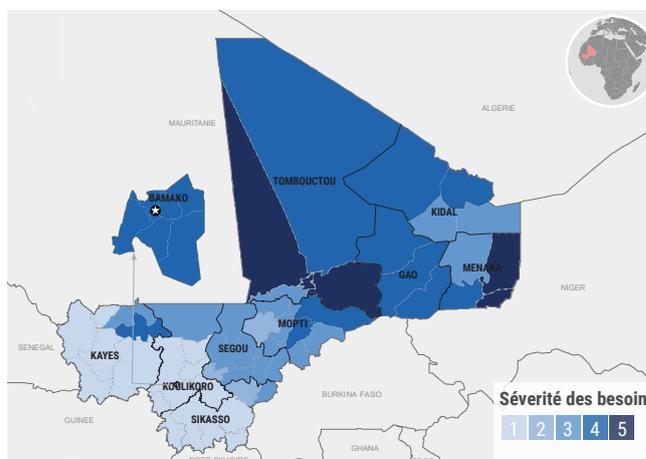
Nombre de personnes ayant des besoins sectoriels et nombre de personnes ciblées

par cercle (admin 2) (en 2024)



Sévérité sectorielle des besoins

par cercle (admin 2) (en 2024)



RÉSUMÉ DES BESOINS

La persistance de l'insécurité associée aux inondations et aux effets du changement climatique continue d'affecter considérablement le secteur EHA. Toutefois, des efforts conjugués des acteurs du secteur permettent d'en réduire l'impact. En effet, selon la MSNA 2023, environ 11% (16% en 2022) des ménages au niveau national utilisent une source d'eau non améliorée comme principale source d'eau de boisson, notamment dans les régions de Tombouctou (20%) et Ségou (15%). Par ailleurs, dans les régions de Kidal²³ (23%), Gao (22%), Tombouctou (18%) et Ménaka (14%), les ménages mettent plus de 30 minutes pour collecter de l'eau, contre une moyenne nationale de 6% (1,4% en 2022). Ce taux est de 15% pour les PDI contre 6% pour les PND. Aussi, 45% (38% en 2022) des ménages déclarent rencontrer des difficultés pour accéder à l'eau liées à l'insuffisance des points d'eau (20%) entraînant des longues attentes, l'insuffisance de récipients de stockage (12%), l'éloignement des points

d'eau (12%), la mauvaise qualité de l'eau (6%) et le faible débit (5%).

En matière d'assainissement, 32% (contre 42% en 2022) des ménages à l'échelle nationale n'ont pas accès à des latrines améliorées ou pratiquent la défécation à l'air libre (7%). Ce phénomène qui a doublé depuis 2022, est pratiqué surtout à Tombouctou (23%), Gao (20%), Kidal et Ménaka (11%) et Mopti (9%). Cette pratique est encore plus prononcée chez les PDI où plus du quart (26%) défèque à l'air libre, une proportion qui atteint 41% à Gao et 69% à Tombouctou. Plus de 38% des ménages déplacés n'ont pas accès à des latrines améliorées contre 32% pour les PND. Parmi les ménages utilisant des latrines, 53% des ménages PDI mentionnent un accès difficile aux personnes âgées ou en situation de handicap au sein du ménage contre 47% pour les ménages non déplacés.

Concernant l'hygiène, 35% des ménages ne possèdent aucun dispositif de lavage des mains et 52% ne

disposent ni de savon ni de détergent pour se laver les mains. Si le premier taux est plus important à Sikasso (62%), Gao (50%) et Ségou (44%), le second l'est davantage à Kayes (72%), Koulikoro (69%), Sikasso (55%) et Gao (54%). Aussi, la pratique du lavage des mains est plus courante avant de manger (90%) ou à la sortie des toilettes/latrines (80%) qu'avant d'allaiter ou de donner à manger aux enfants (8%), exposant ces derniers à des risques sanitaires importants. D'ailleurs, 20% des enfants ont eu des diarrhées au moins 3 fois par jour au cours des deux dernières semaines. C'est le cas de 28% des ménages à Mopti et même de 65% et 74% des ménages dans les cercles de Ténenkou et Youwarou.

Globalement, les résultats indiquent une certaine stabilisation, voire amélioration des indicateurs des besoins EHA par rapport à 2022. Toutefois, l'alignement du Cluster EHA aux orientations du *Global WASH Cluster* indicateurs du *Joint Monitoring Program* (JMP) a accentué les besoins du secteur.

Concernant la sévérité, la situation reste quasi identique à celle de l'année dernière avec un seul cercle qui passe de 3 à 4. Ainsi, sur les 37 cercles prioritaires 30 cercles ont une sévérité comprise entre 3 et 5 dont 2 de niveau 5 (Anderamboukane et Inekar dans la région de Ménaka), 11 cercles en phase 4 (Abeibara, Bandiagara, Bankass, Bourem, Dire, Douentza, Gao, Goundam, Ménaka, Niafunké, et Tessalit,) et 17 cercles de sévérité 3.

STRATÉGIE DE LA RÉPONSE

La réponse sectorielle EHA est articulée autour de 3 axes d'intervention à savoir : Une réponse EHA d'urgence aux personnes vulnérables en situation d'urgence, y compris celles âgées et en situation de handicap, de façon intégrée et adaptée à leur vulnérabilité. L'amélioration de l'accès équitable des différentes couches de la population aux infrastructures et services EHA de base dans les zones cibles à travers une approche sensible au genre, prenant en compte les risques de protection et centrée sur leur vulnérabilité. Le renforcement des acteurs EHA appuieront le renforcement des capacités de réponse aux chocs des acteurs locaux et leur gestion pérenne des services et infrastructures EHA.

Le Cluster EHA portera une attention particulière au respect des engagements minimum EHA en matière de protection et de dignité des personnes affectées et appuiera les autres secteurs (Nutrition, Santé, Education, Abris/NFI, Protection et SECAL) à maximiser et à renforcer l'impact de leurs réponses. Le Cluster EHA envisage de dédier 50% des opérations de distribution de kits d'hygiène au profit des personnes affectées par les mouvements de population ainsi qu' à la gestion de l'hygiène menstruelle via des coupons à valeur marchande. Ceci correspondant à environ 5% du budget du secteur. De même, dans le cadre de la contribution du secteur aux réponses multisectorielles, le Cluster s'aligne sur la cible de 7,5% consacrée aux transferts d'espèces à usages multiples proposée par le Cash Working Group.

Les objectifs sectoriels EHA sont les suivants :

Objectif sectoriel EHA # 1 (En lien avec l'objectif stratégique 1) : Apporter une assistance EHA d'urgence aux populations vulnérables dans les zones affectées par les différentes crises, tant au niveau communautaire que des structures sanitaires et scolaires, de façon coordonnée, intégrée et adaptée à leur vulnérabilité d'ici fin 2024.

Objectif sectoriel EHA # 2 (En lien avec l'objectif stratégique 2) : Améliorer l'accès des populations, y compris les personnes déplacées internes, rapatriées et retournées, aux services EHA de base en prenant en compte les risques de protection et leur implication dans les zones vulnérables ciblées tant au niveau communautaire que des structures sanitaires et scolaires d'ici fin de 2024.

Objectif sectoriel EHA # 3 (En lien avec l'objectif stratégique 2) : Renforcer les capacités de réponse aux chocs des acteurs locaux et de gestion pérenne des services et infrastructures EHA.

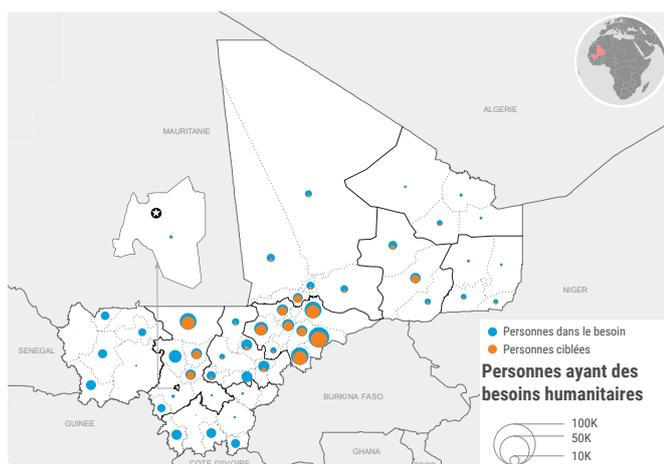
La page du cluster, comprenant les indicateurs et les activités, peut être consultée en ligne [ici](#). Et la suite de la page peut être consultée en ligne [ici](#)

3.3. Education

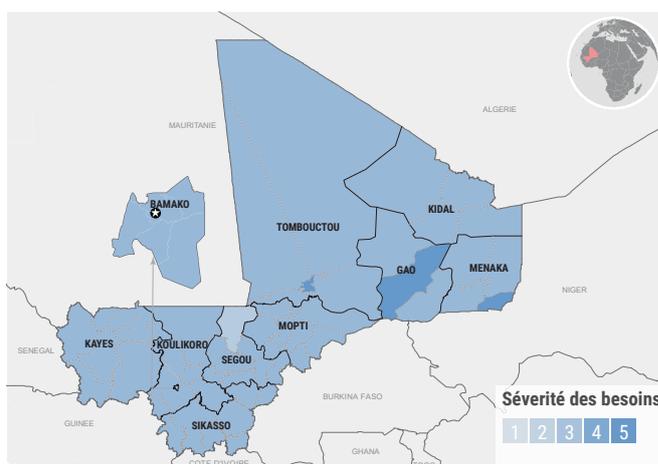


PERSONNES AFFECTÉES	PERSONNES CIBLÉES	BESOINS FINANCIERS (USD)	PARTENAIRES
2,3M	1,8M	\$71,5M	42

Nombre de personnes ayant des besoins sectoriels et nombre de personnes ciblées par cercle (admin 2) (en 2024)



Sévérité sectorielle des besoins par cercle (admin 2) (en 2024)



RÉSUMÉ DES BESOINS

Les analyses réalisées lors des consultations régionales et nationales dans le cadre de l'analyse des besoins pour la planification de 2024 mettent en évidence la persistance des défis pour le secteur de l'éducation, en particulier en raison des attaques et des menaces contre l'éducation dans les zones touchées par l'insécurité. De plus, ces défis sont aggravés par d'autres facteurs tels que le changement climatique, notamment les inondations et la sécheresse. Les résultats du MSNA indiquent de manière générale que 50% des enfants ne sont pas inscrits à l'école dans ces régions, atteignant 76% pour les enfants de 6 à 17 ans non déplacés et 92% parmi les Personnes Déplacées Internes (PDI) à Tombouctou.

Les raisons de la non-scolarisation varient d'une région à l'autre, notamment l'impossibilité d'inscription (33%), l'incapacité d'assumer les coûts liés à la scolarité (32%), le manque de considération pour l'éducation comme une priorité (10%), et la nécessité pour les enfants de travailler à la maison ou à la ferme

(8%). Bien que 94% des ménages estiment que les conditions d'apprentissage à l'école sont plus ou moins acceptables, cette proportion chute à 60% à Ménaka, où l'absence d'enseignants (92%), le nombre élevé d'élèves par classe (79%), et le manque d'enseignants qualifiés (59%) sont cités comme problématiques et inacceptables. En plus, le rapport mensuel du Cluster Education sur la fonctionnalité des écoles du mois d'octobre renseigne que 1 777 écoles restent fermées, dont 1 608 en raison de l'insécurité. Les régions les plus touchées, comptant plus de 100 écoles fermées, sont Douentza, Bandiagara, Mopti, Ségou, Ménaka, Tombouctou, Gao et la ville de Tenenkou, représentant 15 académies d'Enseignement (AE) sur 26 au niveau national.

La fermeture des écoles en raison de l'insécurité a entraîné des conséquences graves sur la scolarité et l'état psychologique des élèves et des enseignants, touchant un total de 482 400 enfants et 9 648 enseignants. Cette situation prive les enfants de leur droit à l'éducation et les expose à des violences. Les mesures de restrictions budgétaires, résultant

de l'embargo de la CEDEAO en 2022 et de la crise post-COVID, ont également affecté le financement du système éducatif déjà confronté à différents problèmes. Par ailleurs, le déplacement massif de populations, notamment d'enfants (représentant 66% des 391 961 personnes déplacées internes), aggrave davantage la situation. Face à ces crises, il est impératif de porter une attention particulière afin d'assurer un accès continu à l'éducation et de protéger ainsi le droit à l'éducation des enfants au Mali, quelles que soient les circonstances.

STRATÉGIE DE LA RÉPONSE

Cluster OBJECTIF 1 : La réponse en éducation vise à garantir un accès équitable de 412 000 enfants (dont 50% filles) affectés par les chocs à une offre éducative inclusive et de qualité dans un environnement protecteur (Objectif Strat 1)

Cluster OBJECTIF 2 : La priorité est de fournir une éducation de qualité à 1,8 M enfants qui ne fréquentent pas l'école ou qui ont été déscolarisés dans les régions touchées par une situation de crise (Objectif Strat 2)

Cluster OBJECTIF 3 : Le renforcement des capacités de préparation et de réponse du système éducatif (Objectif Strat 2)

L'approche globale vise à créer un environnement éducatif stable et inclusif, favorisant le développement intellectuel et socio-émotionnel des enfants touchés par les conséquences humanitaires, en mettant un accent particulier sur les filles adolescentes, les enfants en situation de handicap, et les survivants

de violences basées sur le genre dans les zones humanitaires. Les acteurs membres du Cluster s'engagent à améliorer les conditions d'apprentissage et à faciliter l'accès à une variété d'offres éducatives, formelles ou non formelles, dans un environnement sûr et protecteur. Cette initiative répond spécifiquement aux besoins éducatifs des enfants de 6 à 17 ans non scolarisés ou ayant interrompu leur scolarité en raison de crises sécuritaires, sanitaires, et des conséquences des catastrophes naturelles.

La priorité stratégique vise à renforcer la préparation aux urgences et les capacités de réponse des communautés et des écoles vulnérables, confrontées à des menaces, des attaques contre l'éducation, et d'autres crises. Cette approche englobe la promotion de la résilience et la mise en place de solutions alternatives, incluant le soutien au dialogue et à la mobilisation communautaire pour la réouverture des écoles fermées en raison de l'insécurité. Elle intègre également des éléments tels que la promotion de l'éducation à la paix, le soutien psychosocial, la cohésion sociale, et la prévention des risques de conflits et de catastrophes par le biais de formations dédiées aux enseignants, aux élèves, et aux communautés.

[Considérations pertinentes pour le secteur de l'éducation au Mali.](#)

La page du cluster, comprenant les indicateurs et les activités, peut être consultée en ligne [ici](#). Et la suite de la page peut être consultée en ligne [ici](#)



SEGOU, MALI

Des élèves déplacés internes à l'école dans un espace d'apprentissage temporaire situé dans le camp de déplacés internes de Sébougou, dans la ville de Ségou.

Photo: UNICEF/UNI399028/ Moussa Tall

3.4. Nutrition



PERSONNES AFFECTÉES

PERSONNES CIBLÉES

BESOINS FINANCIERS (USD)

PARTENAIRES

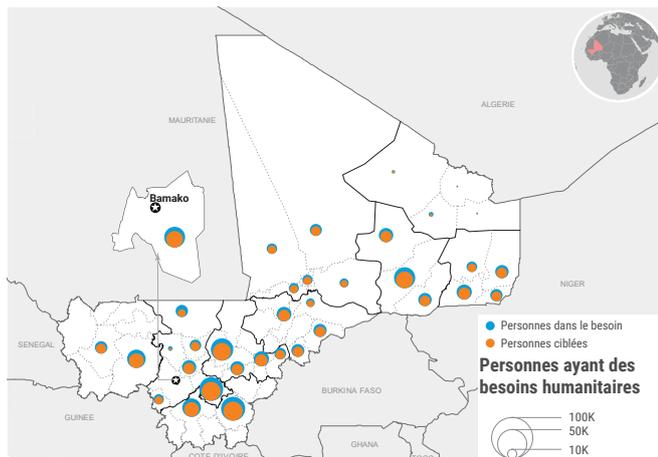
3,3M

2,5M

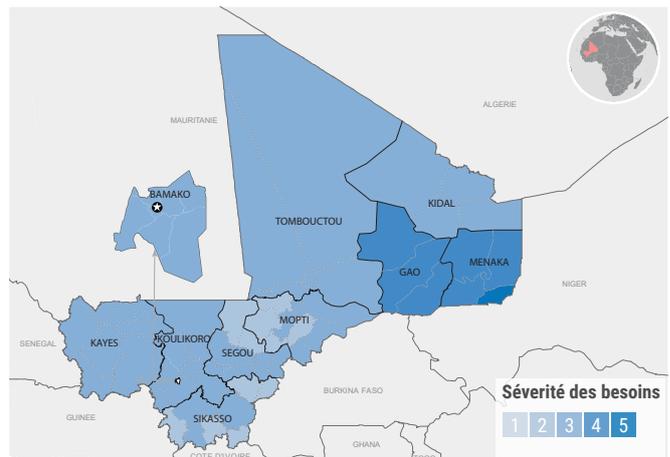
\$74,7M

50

Nombre de personnes ayant des besoins sectoriels et nombre de personnes ciblées par cercle (admin 2) (en 2024)



Sévérité sectorielle des besoins par cercle (admin 2) (en 2024)



RÉSUMÉ DES BESOINS

L'analyse IPC Malnutrition aiguë (juin 2023) (IPC MNA)²⁶ classe la plupart des cercles du Mali en situation d'urgence nutritionnelle pour l'année 2024. La combinaison de facteurs aggravants majeurs tels que la recrudescence des conflits armés, les déplacements internes, les restrictions à l'accès humanitaire, le changement climatique, les épidémies, la faible disponibilité d'eau, la faible consommation alimentaire et l'insécurité alimentaire récurrente a plongé 3,3 millions de personnes dans le besoin d'une réponse nutritionnelle d'urgence (dont 2,4 millions d'enfants de moins de 5 ans et 908 865 femmes enceintes et allaitantes).

Depuis ces dix dernières années, la malnutrition demeure préoccupante au Mali avec des disparités considérables selon l'âge, le sexe et les régions²⁷. Chez les enfants de moins de 5 ans, la prévalence de la malnutrition aiguë globale (MAG), la malnutrition aiguë sévère (MAS) et la malnutrition chronique (MC) est de 10,3% de MAG, 2,1% de MAS et 25,4% de MC. En plus, les enfants de 6 à 23 mois sont les plus touchés

par la MAG avec une moyenne de 15,8%.²⁸ En outre, la plupart des sites des déplacés sont classés en situation d'urgence nutritionnelle avec des prévalences de la MAG en hausse chez les enfants et les femmes qui représentent plus de la moitié des personnes déplacées internes²⁹. L'analyse des besoins a démontré une sévérité nutritionnelle sévère (phase 3 et plus) dans 48 cercles administratifs et les 6 communes de Bamako³⁰. La détérioration de la situation nutritionnelle dans ces zones géographiques est caractérisée par la combinaison des facteurs majeurs tels que la recrudescence des conflits armés, les déplacements internes, les restrictions à l'accès humanitaire, le changement climatique, les épidémies, la faible disponibilité d'eau, la faible consommation alimentaire et l'insécurité alimentaire récurrente³⁰.

CIBLAGE ET PRIORISATION

Selon l'IPC MNA réalisée en septembre 2023, en 2024, le nombre de personnes ayant besoin d'une assistance nutritionnelle d'urgence pour assurer leur survie est passé à 3,3 millions contre 2,5 millions en 2023, ce qui représente une hausse de 24%. Dans la même

mesure, 501 118 personnes en situation de handicap nécessitent une assistance nutritionnelle d'urgence. Au total, 1 220 594 enfants (606 635 filles et 613 959 garçons) âgés de moins de 5 ans souffriront de la MAG au cours en 2024. Cela représente environ 31% de plus que les prévisions annoncées en 2023. Le nombre de cas de MAS attendu s'élève à 268 333 enfants et le nombre de cas de MAM attendu s'élève à 952 261 enfants. Par ailleurs, le nombre de personnes qui auront besoin d'une assistance nutritionnelle préventive sous forme de distributions alimentaires ou transfert monétaire, accompagnée des interventions de lutte contre les carences en micronutriments et de promotion des pratiques de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant en situation d'urgence (ANJE-U) sera de 3 340 784 personnes (2 431 918 enfants de 6 à 23 mois et 908 866 femmes enceintes et allaitantes).

En 2024, le Cluster Nutrition ciblera 75% de personnes en besoin d'assistance nutritionnelle (traitement et préventive), soit 2 494 400 personnes dans 48 cercles administratifs et les 6 communes du district de Bamako, identifiés comme des zones géographiques prioritaires du secteur de la réponse nutritionnelle en situation d'urgence.

Spécifiquement, les membres du cluster cibleront :

- 75% d'enfants souffrant de MAS, soit 201 250 enfants ;
- 50% d'enfants souffrant de MAM, soit 476 130 enfants, et 30% de femmes enceintes et allaitantes (FEFA) malnutris, soit 22 405 FEFA. ;
- 100% de FEFA sensibilisées à la promotion des pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant en situation d'urgence (ANJE-U), soit 908 865 FEFA ;
- 75% de FEFA et enfants de 6 à 23 mois seront assistés en blanket supplementary feeding programme (BSFP), soit 872 511 FEFA et 654 383 enfants de 6 à 23 mois. En outre, 225 000 FEFA seront assistées à travers le cash transfert.

- Au total 1,5 million d'enfants de 6 à 59 mois bénéficieront de supplémentation en Vitamine A de déparasitage.

STRATÉGIE DE LA RÉPONSE

Objectifs sectoriels :

Objectif sectoriel 1 : Fournir un accès équitable à la prise en charge de la malnutrition aiguë à au moins 75% des cas attendus grâce aux interventions intégrées en nutrition, santé, eau hygiène et assainissement, et sécurité alimentaire. En lien avec l'objectif stratégique 1

Objectif sectoriel 2 : Prévenir les risques de malnutrition aiguë à travers un accès minimum et équitable aux interventions multisectorielles (Nutrition, Santé, EHA et Sécurité Alimentaire) auprès de 2 413 947 enfants de moins de 5 ans et 908 866 Femmes enceintes et allaitantes. En lien avec l'objectif stratégique 1

Objectif sectoriel 3 : Renforcer la surveillance nutritionnelle, la localisation et la promotion de l'approche Nexus. En lien avec l'objectif stratégique 2

Le Cluster Nutrition continuera à déployer des efforts pour un accès équitable à la prévention et à la prise en charge de la malnutrition aiguë grâce aux interventions intégrées en nutrition, santé, eau hygiène et assainissement, et sécurité alimentaire. L'accent sera mis sur la qualité des programmes de nutrition fournis par les partenaires, la mise à l'échelle des services vitaux (alimentation supplémentaire, nutrition maternelle et des adolescents, ANJE en urgence). Cette approche vise ainsi l'amélioration de l'accès à des soins préventifs de qualité, la mise à l'échelle de la couverture effective des services de prise en charge à travers des stratégies d'interventions des cliniques mobiles, de priorisation et de ciblage conjoints des zones géographiques entre membres du Clusters. En outre, les stratégies innovantes, telles que les approches simplifiées de la prise en charge de la malnutrition aiguë, seront utilisées dans les zones de sévérité sévère.

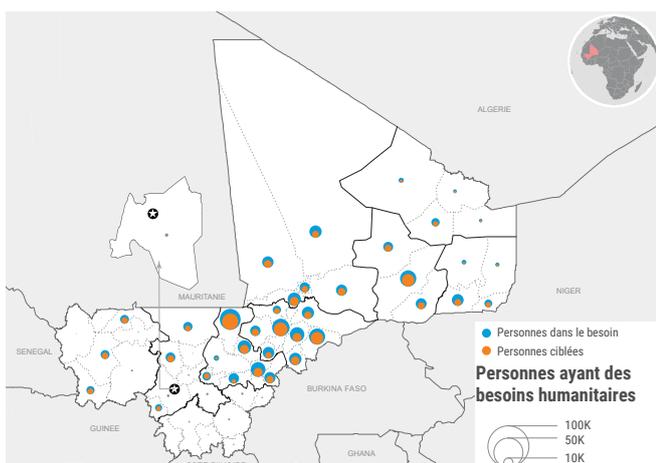
La page du cluster, comprenant les indicateurs et les activités, peut être consultée en ligne [ici](#). Et la suite de la page peut être consultée en ligne [ici](#)

3.5. Protection Générale



PERSONNES AFFECTÉES	PERSONNES CIBLÉES	BESOINS FINANCIERS (USD)	PARTENAIRES
1,6M	0,9M	\$18,7M	79

Nombre de personnes ayant des besoins sectoriels et nombre de personnes ciblées par cercle (admin 2) (en 2024)



En 2024, le Cluster Protection au Mali cible 1,6 millions de personnes sur un total de 2,5 millions de personnes en besoin de services de protection. La réponse collective du Cluster Protection requiert un montant de 86,7 millions de dollars.

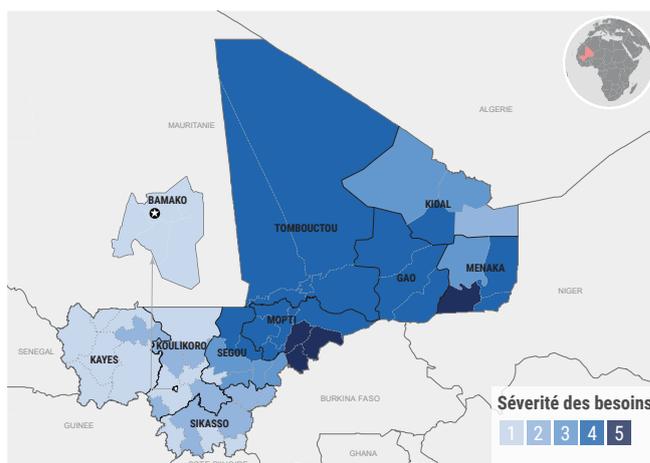
RÉSUMÉ DES BESOINS

Évolution générale de la situation de protection

La crise que connaît le Mali depuis 2012, s'est complexifiée avec un contexte socio-politique et économique instable, combiné au retrait progressif de la MINUSMA (UNSC Res. 2690, 30 juin 2023). L'opération de reconquête par l'armée régulière des zones occupées par les groupes armés, et les tensions liées à la reprise des anciennes bases et installations de la MINUSMA, ont un impact considérable sur la protection des civils dans les localités à forts défis sécuritaires³³.

L'environnement de protection des civils dans les régions du Centre (Mopti et Ségou) et celles du Nord (Gao, Kidal, Ménaka et Tombouctou) est durement

Sévérité sectorielle des besoins par cercle(admin 2) (en 2024)



impacté par la situation sécuritaire. En effet, les activités des groupes armés se manifestent par l'intensification des attaques contre des villages et les populations civiles, accompagnées d'homicides, d'enlèvements, d'ultimatum de déguerpissement etc. Les populations civiles font constamment face à des violations de droits humains principalement dans le Centre et le Nord avec une expansion depuis 2022 vers le Sud du Mali, engendrant des déplacements forcés et aussi préventifs des populations. La violence armée et les attaques des groupes armés non-étatiques (GANE) contre les populations civiles exposent ces dernières à de nombreux risques de protection.

Principales zones affectées et analyse des sévérités sévérité en matière de protection au Mali

La situation de protection des civils dans les régions de Gao, Kidal et Ménaka reste extrêmement inquiétante. Ménaka, Gao, Kidal, Mopti, Tombouctou et Ségou sont les principales régions affectées par la crise de protection et de sécurité qui prévaut au Mali. Les violations des droits humains, telles que les attaques ou les menaces d'attaques de villages et les vols de

bétail, sont récurrents dans les régions du centre (Bandiagara, Douentza, Mopti, Ségou).

La reconquête du territoire malien par la force régulière et la volonté des GANE de maintenir leurs positions actuelles dans le Centre et le Nord, créent une forte pression sur les populations civiles prises en étau dans ces affrontements armés.

Ainsi, pour la planification 2024 du secteur de la protection, ce sont 32 cercles sur un total de 53 qui sont concernés par les sévérités de niveau 3 à 5 dans les régions de Gao, Kidal, Ménaka, Mopti, Ségou, Tombouctou.

Incidents et principaux risques de protection

De janvier à septembre 2023, 8 924 violations des droits humains ont été rapportées par le système de monitoring de protection. Ces chiffres bien qu'élevés, par rapport aux chiffres de l'année précédente pour la même période (6 852 violations), sont en dessous de la réalité en raison d'un sous-rapportage persistant de la part des communautés en insécurité, et leur réticence à partager les informations par peur des représailles, mais également en raison des contraintes d'accès ne permettant pas de prendre la pleine mesure des incidents de protection dans certains cercles inaccessibles³⁴.

Selon les données du monitoring de protection, durant les 3 premiers trimestres de l'année 2023 (janvier à septembre 2023), les violations les plus récurrentes sont les mouvements forcés de populations avec 3 018 incidents documentés, 2 551 violations du droit à la propriété et 1 997 violations de l'intégrité physique et ou psychique. Toujours sur la même période, 579 violations des droits humains ont concerné les atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne ainsi que 719 atteintes au droit à la vie³⁵.

La menace sécuritaire, les restrictions de mouvements, les difficultés d'accès aux communautés affectées, l'insuffisance et le manque d'accès aux services, sont en augmentation et risquent d'exacerber les vulnérabilités en particulier pour les femmes, les hommes et les enfants.

Les garçons sont exposés au recrutement par les GANE ; les femmes et les filles, pour contribuer aux charges familiales, sont davantage exposées à des violences y compris les violences sexuelles. Les hommes, quant à eux, sont les plus concernés par la restriction de mouvements imposée par les groupes armés.

L'intensification des opérations militaires dans les zones en conflit engendre aussi une augmentation du risque de contamination des axes routiers (principaux et secondaires) par les engins explosifs improvisés (EEI) et les restes explosifs de guerre (REG). L'accès humanitaire et l'accès aux services de base posent un énorme problème de protection pour les populations civiles en particulier les personnes déplacées internes, en raison des affrontements armés et de l'indisponibilité des services de prise en charge ou du coût des prestations. Notons également que les attaques ciblées et les menaces récurrentes des groupes armés ont entraîné la fermeture de plusieurs écoles entravant, le droit à l'éducation des enfants, dans le Centre et le Nord du pays³⁶.

La présence des personnes déplacées internes (PDI) dans les zones d'accueil affecte non seulement les prix des loyers pour le logement, mais augmente également le risque d'éviction pour celles installées sur des parcelles sans sécurité d'occupation.

Par ailleurs, le retrait définitif de la MINUSMA a un impact sur certains secteurs de la protection dont la coordination était partiellement assurée par la mission, à savoir la protection de l'enfant avec le mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur six violations graves commises contre des enfants en situation de conflit armé (MRM) : le Désarmement, Démobilisation and Réintégration enfant (DDR), la Violence Sexuelle Liée au Conflit (VSLC) avec le Monitoring, Analysis and Reporting Arrangements (MARA) et la lutte antimines.

Le contexte humanitaire et de protection au Mali expose davantage les populations à des risques majeurs de :

- Attaques contre des civils et autres homicides, et attaques contre des biens de caractère civils ;

- Entraves ou restrictions illégales à la liberté de circulation, siège et déplacement forcé ;
- Enlèvement, kidnapping, disparition forcée, arrestation et/ou détention arbitraire et/ou illégale;
- Abus psychologique/émotionnel ou détresse infligée ;
- Violences sexuelles et basées sur le genre.

Parmi les besoins prioritaires de protection pour les PDI, les retournés, les rapatriés et les communautés hôtes, il faut noter l'accès à la sécurité, à la justice, aux documents d'état civil, à la protection et aux services de base. Les groupes les moins visibles restent les personnes âgées et les personnes en situation de handicap dans les communautés et les sites d'accueil.

La page du cluster, comprenant les indicateurs et les activités, peut être consultée en ligne [ici](#). Et la suite de la page peut être consultée en ligne [ici](#)



MALI

Une petite fille déplacée après avoir bénéficié d'une consultation médicale gratuite grâce à la clinique mobile.

Photo: Première Urgence Internationale/Studio 360I

3.5.1 Domaine de responsabilité de la Protection de l'Enfant



PERSONNES AFFECTÉES

PERSONNES CIBLÉES

BESOINS FINANCIERS (USD)

PARTENAIRES

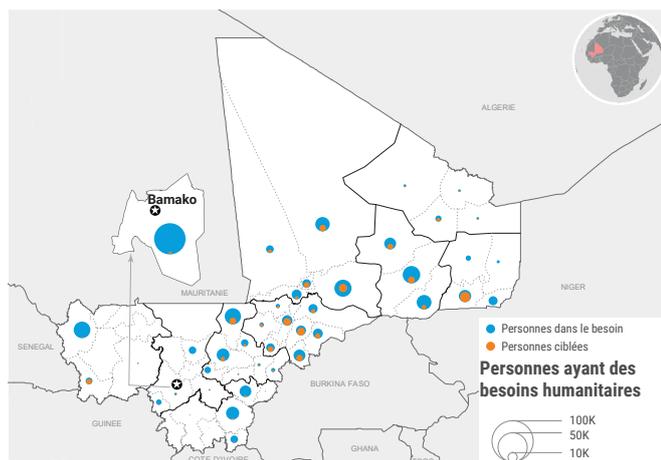
1,3M

0,8M

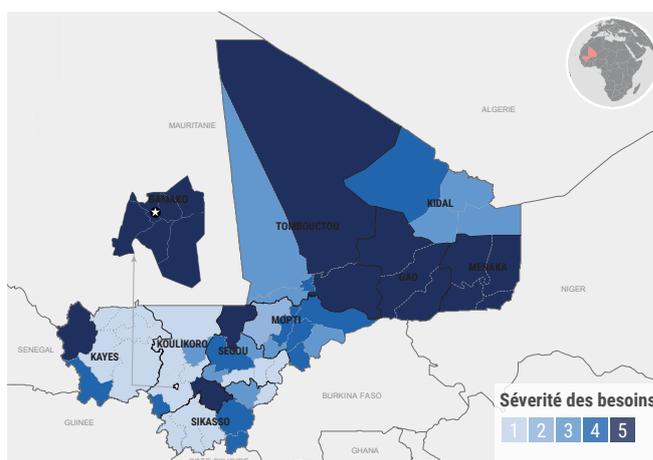
\$29,2M

51

Nombre de personnes ayant des besoins sectoriels et nombre de personnes ciblées par cercle (admin 2) (en 2024)



Sévérité sectorielle des besoins par cercle (admin 2) (en 2024)



RÉSUMÉ DES BESOINS

1,3 millions d'enfants sont estimés avoir des besoins de protection (dont 52% sont des filles). L'évolution des violations vérifiées à leur encontre démontre que les enfants sont impactés de manière directe et grandissante par les confrontations armées. Le dernier rapport du Secrétaire Général de l'ONU a fait mention de plus de 1 000 violations graves contre les enfants en 2022 et un peu moins de 300 vérifiées en 2022 mais ayant eu lieu les années précédentes, notamment dans les régions de Gao, Ménaka et Tombouctou, soit une augmentation de 46% comparé à l'année précédente. En dix ans, celles-ci se sont multipliées par dix, indiquant un manque de précaution et de distinction des combattants à l'égard des enfants. En effet, cette année, au moins 250 filles et garçons ont officiellement été tués ou mutilés, 43 violés ou sexuellement agressés, et 129 kidnappés³⁷. Les enfants représentent aussi près de 30% des personnes tuées par les mines et restes explosifs de guerre et 40% des victimes assistées.³⁸

Le recrutement et l'utilisation des enfants par les groupes armés représentent la violation grave

la plus fréquemment documentée, avec 689 cas vérifiés en 2022. Le manque de scolarisation, de perspectives socio-économiques et l'affaiblissement de structures sociales dans les zones de conflit, facilitent l'association de garçons à ces groupes, spécialement à partir de 13 ans. Les filles sont aussi exposées aux risques liés aux groupes armés, en particulier dès le début de l'adolescence, notamment pour le travail domestique et les mariages forcés, mais leur identification et quantification restent très difficiles. De janvier à septembre 2023, plus de 700 violations graves à l'encontre des enfants ont été vérifiées et rapportées par le MRM. Cette situation se superpose aux chocs climatiques (tels que les inondations et les sécheresses) et aux risques liés aux déplacements de populations qui touchent près de 220 000 enfants, qui constituent 56% des personnes déplacées internes. La fermeture de plus de 1 545 écoles pour cause d'insécurité a aussi laissé 463 000 enfants en dehors du système scolaire dans les zones de crise³⁹. Par ailleurs, plus de la moitié des personnes en situation d'insécurité alimentaire sont des enfants. Tout ceci a un impact négatif sur leur bien-être mental

et psychosocial, et sur leur développement à moyen et long terme.

Combinés, ces phénomènes augmentent donc les risques de violences, d'abus, de négligence et d'exploitation des filles et des garçons, ainsi que la capacité de leurs familles et communautés à les protéger. En 2023 près de 10 000 enfants séparés et non-accompagnés ont été identifiés par les acteurs de la protection, notamment dans la population d'enfants situation de mobilité. La confrontation armée représente en conséquence une triple menace pour les enfants : (i) une menace intentionnelle par leur association aux groupes ; (ii) une menace directe par leur exposition aux affrontements et aux restes ou engins explosifs ; et (iii) une menace indirecte par l'interruption de leur éducation, les déplacements forcés, les séparations familiales et les difficultés à subvenir à leurs besoins.

Plus largement, les mécanismes d'adaptation négatifs - notamment le mariage et le travail des enfants - constituent un recours commun pour

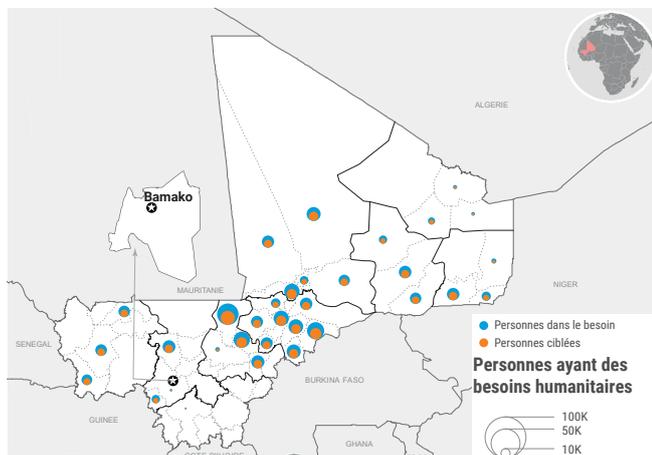
les filles et les garçons présents dans des zones humanitaires. Ceux-ci n'arrivent néanmoins pas toujours à accéder aux biens de premières nécessités et aux services de protection. Certaines pesanteurs culturelles exacerbent ces risques. La précarité et la déscolarisation favorisent le travail des enfants et leur exploitation dans des activités telles que la mendicité et l'orpaillage. Les enfants déplacés qui arrivent difficilement à rejoindre le système scolaire formel y sont notamment exposés. Les enfants en situation de handicap sont aussi fréquemment utilisés pour la mendicité. Finalement, au-delà des faibles capacités et de la présence réduite des structures du système de protection en dehors des centres urbains, la dernière enquête MSNA révèle qu'il subsiste un manque de connaissance des familles sur les services de protection de l'enfance existants (2/3 des ménages) et sur la manière d'y accéder (3/4 des ménages). **La page du cluster, comprenant les indicateurs et les activités, peut être consultée en ligne [ici](#). Et la suite de la page peut être consultée en ligne [ici](#)**

3.5.2 Domaine de responsabilité de la Violence Basée sur le Genre

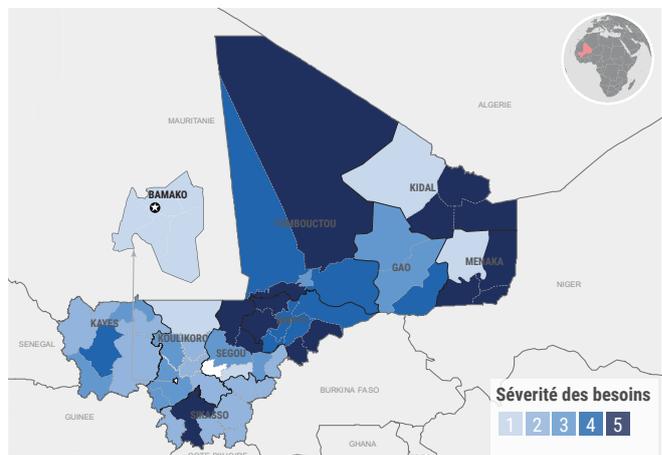


PERSONNES AFFECTÉES	PERSONNES CIBLÉES	BESOINS FINANCIERS (USD)	PARTENAIRES
1,8M	1,0M	\$21,8M	35

Nombre de personnes ayant des besoins sectoriels et nombre de personnes ciblées
par cercle (admin 2) (en 2024)



Sévérité sectorielle des besoins
par cercle (admin 2) (en 2024)



RÉSUMÉ DES BESOINS

La situation humanitaire au Mali ne cesse de se dégrader en raison du conflit qui perdure depuis plus de dix ans. À cela s'ajoutent les défis climatiques récurrents et communs à la région du Sahel, avec différents épisodes fragilisant davantage les populations, en particulier les femmes et les filles.

Le contexte politique complexe et les défis sécuritaires ont considérablement affecté les populations et dégradé l'espace de protection. Les régions du Centre et du Nord où les restrictions d'accès aux services de base en particulier sont les plus importantes, sont les plus touchés par la crise où les restrictions d'accès aux services de base en particulier sont les plus importantes, sont les plus touchés par la crise, soit en raison d'une augmentation des opérations militaires rendant inaccessibles les zones humanitaires, soit parce que certaines zones sont sous le contrôle des Groupes Armés non Etatiques (GANE).

Les activités grandissantes des GANE prennent de plus en plus pour cibles les femmes et les filles. En effet, selon le MSNA, en moyenne 28% des ménages des régions de Gao, Tombouctou, Mopti, ont déclaré craindre pour la sécurité des femmes et des filles. Selon le DTM, plus de 390 000 personnes sont des déplacées internes, dont 57% de femmes. Cette situation est plus accentuée dans le Nord et le Centre du pays, à la suite du départ anticipé de la MINUSMA, ce qui a contribué davantage à fragiliser les interventions humanitaires et l'environnement de protection des civils en particulier des femmes et des filles, victimes de séquestration, d'enlèvement, de port forcé du voile et soumises à des mariages forcés.

L'accès aux services spécialisés de prise en charge des cas de VBG reste problématique dans la totalité des régions du Nord et du Centre. Malgré la présence des guichets uniques pour l'offre de services holistiques dans les chefs-lieux de région et des centres de santé de référence, leur accès par les communautés, en particulier les PDI, reste très limité du fait de méconnaissance de ces services et des menaces/représailles des GANE. Les acteurs de la réponse VBG, , quant à eux, sont très limités dans leur volonté d'assistance.

Les attaques contre les structures de santé, la déperdition du personnel médical et le non-fonctionnement de plusieurs services de base dans le Nord et le Centre du pays également l'accès des survivant(e)s aux services de prise en charge.

Par ailleurs, sur 1 722 écoles non fonctionnelles, la fermeture de plus de 1 545 écoles³⁹, pour cause d'insécurité, a un impact négatif sur le bien-être mental et psychosocial des enfants, en particulier des filles, les privant ainsi de leur droit à l'éducation et augmentant leur exposition à des risques de protection tels que les mariages précoces, l'exploitation/abus sexuel et également des enlèvements à des fins d'esclavage sexuel. Cette situation est aggravée par l'impact de la crise alimentaire qui contraint les femmes et les filles à développer des stratégies d'adaptation négatives (sexe de survie...), causant souvent des détresses psychologiques dans un contexte d'inégalité, de normes sociales et culturelles préjudiciables.

Entre janvier et septembre 2023, 8 653 cas de VBG ont été rapportés par le système d'information et de gestion VBG (GBVIMS) contre 9 908 cas en 2022 de la même période. Cette réduction met en relief les défis d'accès aux services de prise en charge des VBG et de documentation des cas. 98% des survivant(e)s sont des femmes et des filles dont 42% ont moins de 18 ans. La violence sexuelle demeure prédominante et représente 51% des incidents avec 39% de cas de viol. Les agressions physiques et psychologiques sont respectivement de 18% et 10%. Les incidents de déni de ressources sont de 13% et les mariages précoces sont de 8%.

Les défis restent importants face à une faible capacité opérationnelle et une faible disponibilité de l'offre multisectorielle des services de VBG, surtout ceux relatifs à la santé mentale, et au soutien psychosocial, à la gestion des cas et à la prise en charge médicale des incidents de VBG.

Selon le domaine de responsabilité VBG et le GBVIMS, 70% des survivant(e)s en besoin d'hébergement en lieu sûr n'ont pas eu accès à ce service. L'assistance médicale, bien que disponible à travers les *One Stop Centers*, n'a pas été accessible pour 38% de survivant(e)s. En plus de l'assistance juridico-légale,

les services de réinsertion socio-économique demeurent faiblement disponibles, voire inexistant. En effet, 92% des survivant(e)s en besoin d'appui de réinsertion socio-économique n'ont pas eu accès à ce service essentiel.

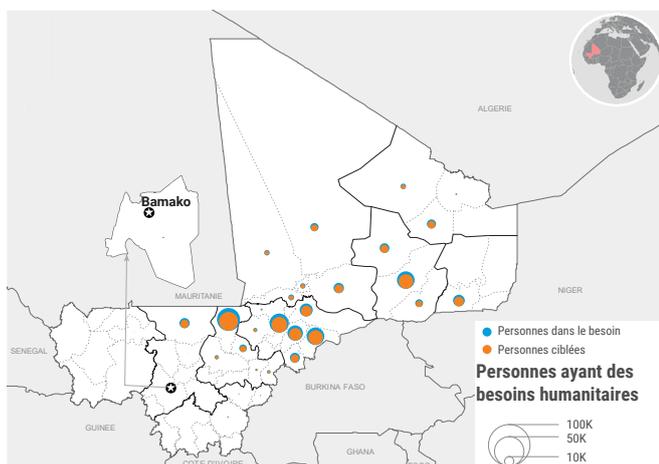
3.5.3 Domaine de responsabilité de la Lutte Anti-Mines Humanitaire

La page du cluster, comprenant les indicateurs et les activités, peut être consultée en ligne [ici](#). Et la suite de la page peut être consultée en ligne [ici](#)

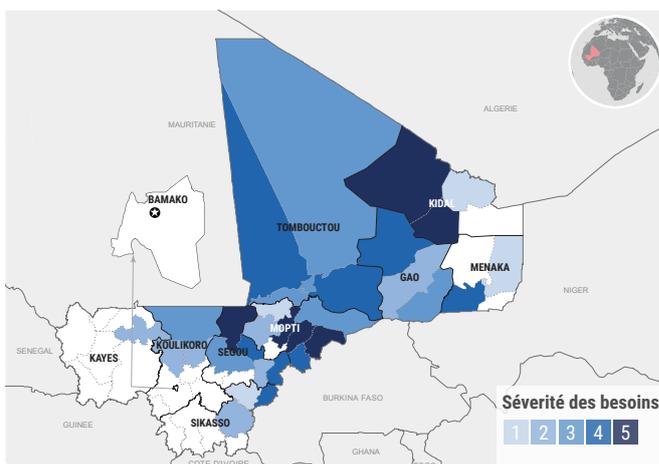


PERSONNES AFFECTÉES	PERSONNES CIBLÉES	BESOINS FINANCIERS (USD)	PARTENAIRES
1,4M	1,0M	\$6,3M	35

Nombre de personnes ayant des besoins sectoriels et nombre de personnes ciblées par cercle (admin 2) (en 2024)



Sévérité sectorielle des besoins par cercle (admin 2) (en 2024)



RÉSUMÉ DES BESOINS

Pendant l'année 2023, la menace explosive a constitué un des risques majeurs de protection pour les populations civiles au Mali, surtout dans les régions du Centre et du Nord, confirmant une tendance à la hausse depuis 2021. La plupart des incidents sont enregistrés dans les régions du centre et du nord du Mali et sont liés aux engins explosifs improvisés (EEI)/mines.

Selon le dernier aperçu de la menace explosive du Service de lutte antimines des Nations unies (UNMAS), 114 incidents ont été enregistrés au premier semestre de 2023, dont la plupart (96%) causés par des EEI/mines. Le contexte actuel est caractérisé par la recrudescence du nombre d'incidents ainsi que l'éparpillement et l'extension

des conflits armés du Nord vers le Centre du pays (zones densément peuplées), et plus récemment vers le Sud. La population civile demeure très affectée par cette situation. On assiste également à une très forte augmentation du nombre de victimes civiles d'EEI/mines qui représente presque 45% du total des victimes (contre 25% en 2021 et 42% en 2022).

Depuis 2022, la menace s'est intensifiée dans les régions de Ségou qui aujourd'hui est la région la plus affectée par les EEI/mines (2023 : 37%, contre 25% en 2022), suivie par la région de Mopti (2023 : 30%, 2022 : 38%), ce qui démontre une aggravation continue de la situation dans le centre ainsi que son expansion progressive vers le Sud (depuis 2022), avec 12% des EEI/mines enregistrés à Koulikoro, Sikasso et Kayes (contre 9% en 2022).

Les conséquences des engins explosifs sont physiques et psychologiques, immédiates et sur le long terme. La menace explosive aggrave la crise de protection, car elle entrave l'accès des populations aux moyens de subsistance (champs, zones de pâturages, marchés), et aux services de base tels que la santé, l'eau ou l'éducation. Elle affecte également les capacités de subsistance des communautés, tout en augmentant les risques liés au recours à des mécanismes d'adaptation négatifs. Cette situation entraîne d'autres risques de protection tels que l'exploitation sexuelle (VBG), le recrutement des enfants par les groupes armés, en particulier ceux n'ayant pas accès à l'éducation.

Les dangers liés aux EEI/mines et REG ont un impact important sur l'accès humanitaire, notamment sur l'accès aux services de base et la fourniture de l'assistance aux populations vulnérables dans les zones à risque.

La menace explosive essentiellement localisée sur les principaux axes routiers affecte aussi bien les populations hôtes que celles déplacées. Les usagers de la route et les personnes se rendant aux marchés et aux foires, en particulier les hommes, sont parmi les personnes les plus exposées aux risques en raison de leur mobilité sur les axes routiers. Les risques liés à la menace explosive restent une préoccupation majeure pour les autorités maliennes, les populations affectées et la communauté humanitaire car ils accentuent la vulnérabilité des hommes, des femmes, des enfants, des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, déjà impactés par la crise humanitaire.

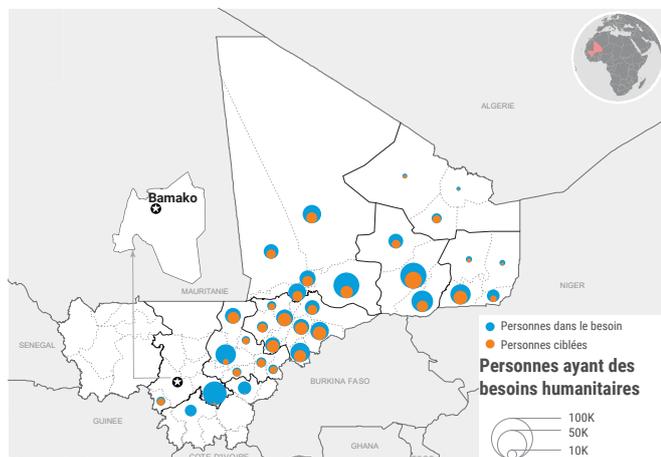
La page du cluster, comprenant les indicateurs et les activités, peut être consultée en ligne [ici](#). Et la suite de la page peut être consultée en ligne [ici](#)

3.5.4 Domaine de responsabilité de la Logement Terre, Propriété et Ressources Naturelles

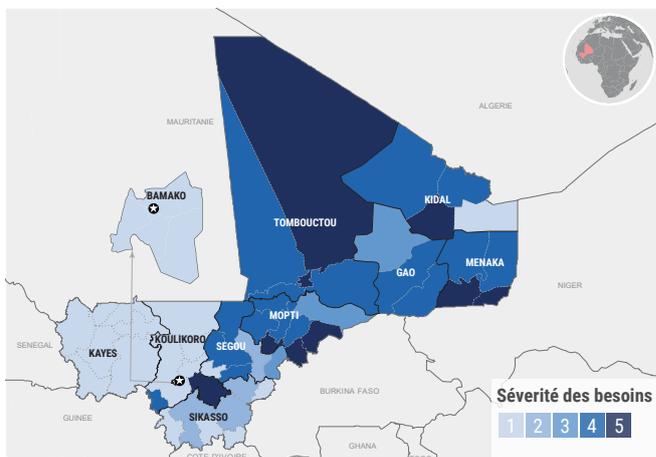


PERSONNES AFFECTÉES	PERSONNES CIBLÉES	BESOINS FINANCIERS (USD)	PARTENAIRES
1,1M	0,4M	\$6,8M	30

Nombre de personnes ayant des besoins sectoriels et nombre de personnes ciblées par cercle (admin 2) (en 2024)



Sévérité sectorielle des besoins par cercle (admin 2) (en 2024)



RÉSUMÉ DES BESOINS

La situation sécuritaire au Mali continue à se dégrader avec l'intensification des activités des groupes armés qui entraînent des mouvements de population (presque 400 000 PDI en décembre 2023) avec pour conséquence une augmentation des besoins de protection pour les personnes en situation de déplacement. D'après les prévisions des besoins humanitaires pour 2024, environ 5,8 millions de personnes sont touchées par cette crise, dont 1 082 072 de personnes sont estimées avoir des besoins en Logements, Terres, Propriétés et Ressources Naturelles (LTPRN). La problématique des LTPRN au Mali, bien qu'étant endogène, s'est accentuée avec la crise et en raison de la méconnaissance et de l'incompréhension des réglementations liées à la propriété et à la gouvernance foncière (RLFD 01/03/23). Les questions LTPRN, sont à l'origine de nombreux conflits communautaires et des spéculations foncières. Les données de monitoring de protection collectées pour le premier semestre de l'année 2023 révèlent des violations liées à l'extorsion des biens des populations déplacées au Mali⁴⁰. Les incidents sont enregistrés dans les zones en conflit et principalement dans les régions du Centre (Bandiagara, Douentza et Mopti) et du Nord (Gao et Tombouctou). Les incidents sont enregistrés dans les zones à conflit, principalement dans les régions du Centre (Bandiagara, Douentza et Mopti) et du Nord (Gao et Tombouctou).

La région de Mopti est la plus touchée (40%) en janvier 2023, suivie de près par les régions de Gao (22%) et Tombouctou (19%)⁴¹. D'autres incidents

tels que les vols de bétails et autres biens sont également rapportés.

Les personnes déplacées internes sont très souvent exposées aux risques d'expulsion des abris et des espaces qu'elles occupent. En 2023, les régions du Nord et du Centre ont enregistré 15 693 incidents de protection liés aux droits LTPRN, dont 517 incidents de destruction et incendies volontaires des biens personnels et infrastructures, 413 cas d'occupations secondaires, 394 litiges fonciers, 182 cas de vol de bétails et 14 581 cas d'expulsions forcées de logements et d'infrastructures publiques occasionnant des déplacements continus de populations. Dans ces régions, les défis liés aux LTPRN restent très nombreux. Ces régions comptabilisent aussi un nombre important d'incidents liés à l'accès aux abris sécurisés pour les populations PDI et un nombre important des cas de tensions entre les communautés PDI et les communautés hôtes autour des ressources naturelles qui se raréfient.

Par ailleurs, Les personnes déplacées sont également confrontées à un manque d'espace dans les zones rurales et urbaines, à un accès limité aux ressources naturelles, aux occupations irrégulières, au coût élevé des loyers, à l'absence de documents de sécurisation foncière, et au manque d'informations sur leurs droits LTPRN.

Selon la MSNA 2023, 84% des femmes PDI ne détiennent aucun document de sécurisation foncière.

La page du cluster, comprenant les indicateurs et les activités, peut être consultée en ligne [ici](#). Et la suite de la page peut être consultée en ligne [ici](#)



MOPTI, MALI

Construction d'abris de type végétal par des déplacés internes sur le site de Sokoura.

Photo: OIM Mali 2023/Moussa Tall.

3.6. Santé



PERSONNES AFFECTÉES

PERSONNES CIBLÉES

BESOINS FINANCIERS (USD)

PARTENAIRES

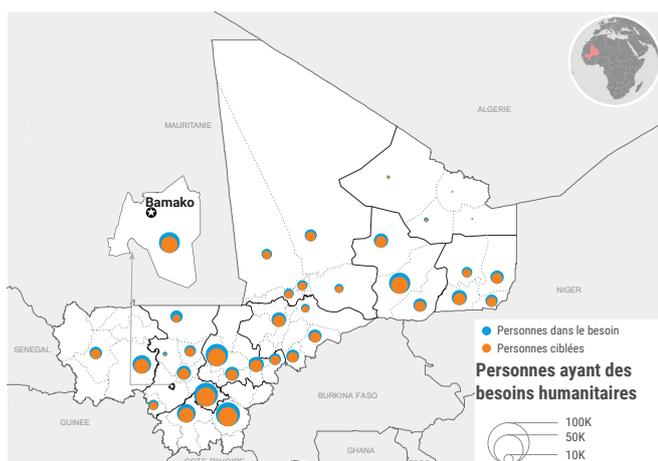
3,5M

2,1M

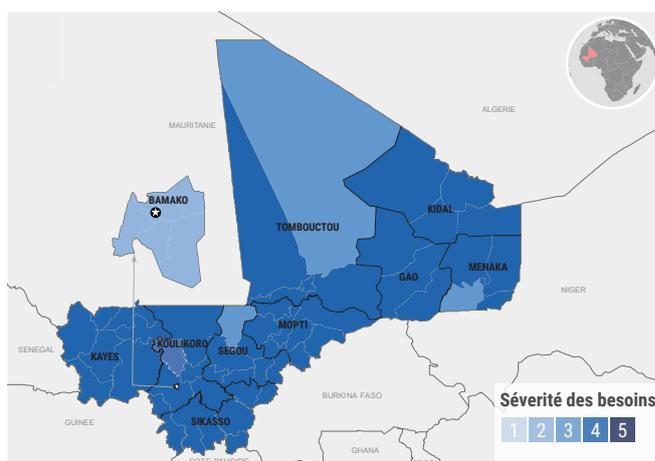
\$26,2M

137

Nombre de personnes ayant des besoins sectoriels et nombre de personnes ciblées par cercle (admin 2) (en 2024)



Sévérité sectorielle des besoins par cercle (admin 2) (en 2024)



RESUME DES BESOINS

Compte tenu du changement de l'environnement sécuritaire, l'accessibilité des organisations humanitaires œuvrant dans la santé a été réduite devant cette situation complexe. Certaines organisations ont dû tout simplement arrêter les interventions dans certaines localités de Ségou, Kidal et Tombouctou. Les besoins en santé se sont exacerbés d'autant plus que le personnel a déserté les localités à cause de l'insécurité régnante. En plus de cela, les structures sanitaires font l'objet d'attaques par les GANE. Neuf (9) attaques ont été rapportées depuis le début de cette année à travers la plateforme Surveillance des Systèmes de Santé (SSA). La majorité des établissements non fonctionnels rapportés par le système de surveillance de la disponibilité des ressources et services essentiels de santé *Health Resources and Services Availability Monitoring System (HeRAMS)* sont au nord du pays. 26% de ces établissements sont non fonctionnels à cause du manque de personnel, 19% à cause de l'insécurité et 18% par manque d'équipement médical. Ménaka

compte le plus de structures non fonctionnelles avec 16 structures sur 62, soit 27%, qui ne sont pas fonctionnelles. Ainsi, de nombreux besoins sanitaires des populations les plus vulnérables restent non couverts en raison du manque d'accès et d'utilisation des services de santé de base de qualité.

Il faut noter que les obstacles à l'accès et à la continuité des soins et services de santé sexuelle et reproductive (SSR) engendrés par la fermeture et ou le fonctionnement à minima de centres de santé sont, chez les femmes et les adolescents, sources d'augmentation considérable de grossesses non désirées, d'infections sexuellement transmises et du VIH-Sida, de difficultés de prise en charge des complications d'accouchement, fistules obstétricales, d'avortements et de difficultés de prise en charge médicale des VBG et de santé mentale.

L'insuffisance du personnel médical, surtout dans les zones de crise, influence négativement les consultations, les accouchements et les couvertures vaccinales. La couverture vaccinale chez les enfants

est de 73%. Ce taux est légèrement à la baisse par rapport à 2022 (77%). Cette faible couverture vaccinale augmente la vulnérabilité aux épidémies, notamment la rougeole.

Le pays continue à faire face aux urgences de santé publique comme la rougeole qui perdure depuis des années et dans la majorité des districts. Trente-deux sur soixante-quinze (32/75) soit 42,7% des districts sanitaires ont enregistré au moins un épisode d'épidémie confirmée de rougeole de janvier à octobre 2023 avec un total de 351 cas positifs. Cette année, le pays a connu plusieurs épidémies parmi lesquelles la dengue, le chikungunya, nous avons eu une épidémie de méningite à Gao avec 7 décès répertoriés. Situation cumulée des cas de dengue à la date du 10 décembre 2023 est de 629 cas confirmés dont vingt-neuf (29) décès⁴².

Les défis restent énormes devant une faible disponibilité des services de santé de la reproduction surtout ceux relatifs aux soins obstétricaux et néonataux d'urgence. Dans ce contexte, moins de 50% des femmes accouchent sous assistance d'un personnel de santé qualifié. Des gaps persistent et sont liés à un faible accès humanitaire pour répondre aux problèmes de santé des populations qui ont une faible couverture en activités à base communautaire. L'autre défi demeure une faible disponibilité des services de planification familiale. Enfin une partie non négligeable de la gestion des soins de santé primaires (ressources humaines, infrastructures sanitaires avec EHA, financement, gouvernance et soins) incombe en partie aux acteurs humanitaires, notamment aux ONG en appui à l'État. Toutefois, les besoins en soins obstétricaux et néonataux d'urgences et de qualité dans les zones du nord et du centre demeurent cruciaux, et l'intégration de la prise en charge médicale des VBG, de la santé mentale et le soutien psychosocial dans les interventions sanitaires devront être maintenu et renforcé davantage.

STRATÉGIE DE RÉPONSE

La réponse à la situation sanitaire se fera de concert avec les représentants du ministère de la santé au niveau des régions à savoir les directions régionales de la santé des régions cibles. En priorité les régions du Nord et du Centre (Gao, Kidal, Menaka, Mopti, et Tombouctou) seront ciblées mais l'assistance touchera également les cercles affectés dans les régions Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou, et le district de Bamako. Cependant le Cluster portera une attention vigilante sur l'ensemble du territoire afin de fournir des soins de santé en urgence aux personnes vulnérables. Dans le cadre de la mise en œuvre des projets au niveau des régions, le partenariat et la collaboration avec les ONG surtout locales seront accentués. Cette localisation des acteurs d'exécution sera de plus en plus utilisée dans les interventions. La modalité cash également sera initiée dans l'assistance aux soins qui seront apportés aux populations dans le besoin. Cette approche facilitera l'accès aux services de santé et la satisfaction des besoins en santé.

L'amélioration de l'accès aux services de santé de la reproduction à travers les structures sanitaires existantes, mais également à travers le déploiement d'équipes mobiles polyvalentes pour rapprocher les services des bénéficiaires (particulièrement les femmes enceintes, allaitantes, et les enfants de moins de 5 ans) dans les zones où les services sont insuffisants ou inexistantes. Le renforcement du système de référence évacuation des urgences obstétricales sera initié en collaboration avec les acteurs locaux dans le cadre du partenariat public-privé. Le déploiement de personnel qualifié (sages femmes) dans les zones humanitaires améliorera la qualité des services de santé de la reproduction.

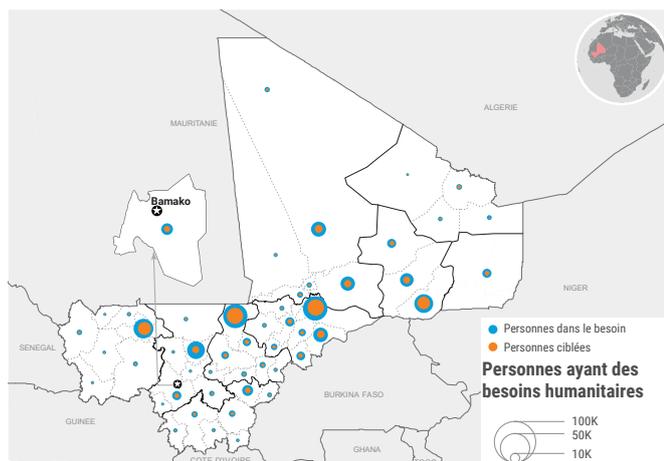
La page du cluster, comprenant les indicateurs et les activités, peut être consultée en ligne [ici](#). Et la suite de la page peut être consultée en ligne [ici](#)

3.7. Sécurité Alimentaire

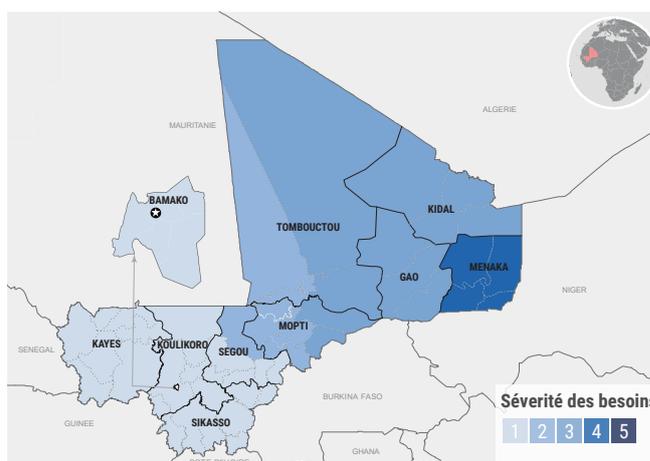


PERSONNES AFFECTÉES	PERSONNES CIBLÉES	BESOINS FINANCIERS (USD)	PARTENAIRES
2,5M	2,0M	\$222,6M	111

Nombre de personnes ayant des besoins sectoriels et nombre de personnes ciblées par cercle (admin 2) (en 2024)



Sévérité sectorielle des besoins par cercle (admin 2) (en 2024)



RÉSUMÉ DES BESOINS

La situation de la sécurité alimentaire au Mali reste marquée par la conjugaison de plusieurs chocs dont les plus importants sont l'insécurité, le niveau élevé des prix des denrées alimentaires ainsi que les facteurs climatiques (poches de sécheresse et inondations, variations du calendrier agricole, etc.).

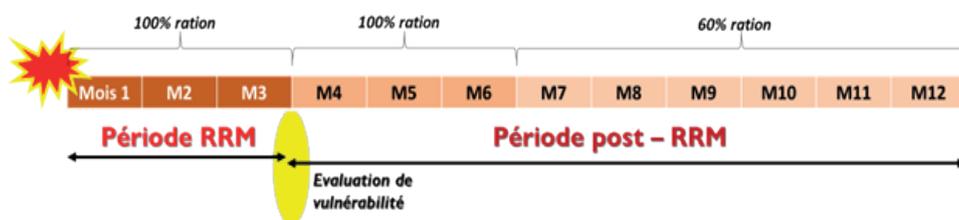
En effet, l'insécurité continue de causer des déplacements importants de populations ayant besoin d'assistance alimentaire immédiate. De même, l'insécurité impacte négativement les moyens d'existence des communautés (limitation des mouvements pour les activités économiques, vols de bétails, destruction de productions, etc.) et limite l'accès aux champs pour les producteurs, particulièrement dans les régions de Mopti, Ségou et Gao, avec un impact direct sur la production agricole. En dépit de cela, la campagne agricole 2023 – 2024 est jugée moyenne à bonne dans l'ensemble du pays par le Système d'Alerte Précoce du Mali⁴³ malgré des poches de mauvaise production dans plusieurs communes du pays.

L'analyse intégrée de ces facteurs à travers le Cadre Harmonisé, qui prend en compte également les données nutritionnelles de novembre 2023, donne un aperçu des zones vulnérables et des personnes en insécurité alimentaire aiguë. Les résultats de cette analyse présentent une dégradation attendue de la situation alimentaire dans le Nord, le Nord Est et une partie du centre du pays. Ainsi, pour 2024, notamment en période de soudure, il est attendu 1 372 224 personnes en insécurité alimentaire aiguë dont 54 921 personnes en urgence alimentaire et 1 317 303 personnes en crise alimentaire. On note également qu'environ plus de 4 millions de personnes seront en phase sous pression, ce qui signifie que ces personnes seront obligées de dégrader leurs moyens d'existence pour couvrir leurs besoins alimentaires. Cette légère augmentation de ces chiffres par rapport à l'analyse du Cadre harmonisé en mars 2023 dénote une persistance de l'insécurité et ses conséquences négatives sur les conditions de vie des ménages les plus vulnérables. Cela va contribuer à une augmentation des besoins humanitaires en 2024.

STRATÉGIE DE RÉPONSE

La réponse globale du secteur s'inscrit dans le Plan National de Réponse (PNR) de 2024, mis en œuvre sous le leadership du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA). La stratégie de réponse s'organise autour des objectifs stratégiques du Cluster. Ainsi, pour l'assistance alimentaire d'urgence, la réponse est structurée comme suit :

- Assistance alimentaire saisonnière en pré-soudure et pendant la soudure pour les communautés locales ;
- Assistance RRM et post RRM pour les déplacés internes : la réponse RRM est apportée pendant les 3 premiers mois après le déplacement. Le post RRM est mis en œuvre du mois 4 au mois 12, avec une assistance dégressive à partir du mois 7 (voir graphique ci-dessous).



Graphique 1 : Durées et périodes du RRM et post RRM

Cette stratégie repose également sur l'utilisation de différentes modalités d'intervention (coupons, cash nature). Ces modalités seront appliquées après des évaluations sur le contexte et le fonctionnement des marchés. La recommandation faite par le Cluster est la couverture à 100% de la ration alimentaire pendant les mois de distribution.

En outre, les activités de production agricole (y compris le maraîchage) et d'élevage, représentent la principale source d'alimentation et de nutrition pour les populations rurales affectées par la crise humanitaire,

en plus de constituer les moyens d'existence essentiels pour les populations rurales du Mali.

L'agriculture d'urgence permet d'assurer une réponse rapide, en particulier dans les zones affectées par les conflits ou par des contraintes d'accès, en assurant une autoproduction alimentaire pour les familles concernées, tout en contribuant à leur nutrition. Cette production agricole d'urgence est une expérience prouvée contribuant à accélérer le relèvement des populations affectées par des crises alimentaires récurrentes.

La page du cluster, comprenant les indicateurs et les activités, peut être consultée en ligne [ici](#). Et la suite de la page peut être consultée en ligne [ici](#)



MOPTI, MALI

Le maraîchage contribue à la sécurité alimentaire et constitue une source de revenus pour femmes.

Photo: PAM/Myrline Sonogo-Mathieu

Partie 4. Plan d'intervention pour les réfugiés

MÉNAKA, MALI

2022, Séance de sensibilisation des femmes

Réfugiées sur le VBG.

Photo: UNHCR



4.1 Plan d'intervention pour les réfugiés



PERSONNES AFFECTÉES	PERSONNES CIBLÉES	BESOINS FINANCIERS (USD)	PARTENAIRES
0,1M	0,1M	\$31,3M	13

4.1 Plan de réponse pour les réfugiés

Contexte humanitaire et Populations affectées

Au 30 novembre 2023, le Mali a enregistré 66 714 réfugiés en provenance du Burkina Faso (44%), Niger (31%), Mauritanie (22%) et autres pays (3%), soit une augmentation de plus 5 100 réfugiés (reçus dans les régions du nord et du centre) comparés aux statistiques de décembre 2022. En outre, plus de 34 000 réfugiés burkinabés et nigériens sont en attente d'enregistrement effectif en raison de la dégradation de l'environnement sécuritaire, politique et de protection des civils dans le Sahel. À ceux-là s'ajoutent 278 demandeurs d'asile en procédure nationale d'éligibilité au statut réfugié. Par ailleurs, plus de 209 000 ressortissants maliens sont réfugiés dans les pays de la sous-région.

En outre, 49 174 des réfugiés vérifiés et enregistrés au Mali, résident à Gao, Ménaka, Mopti et Tombouctou, environ 15 000 dans la région de Kayes et 2 114 à Bamako et Sikasso. Les enfants représentent une proportion de 52% de cette population et les femmes 54%.

Analyse des besoins sectoriels

Tous les réfugiés, y compris ceux enregistrés en 2022 et 2023 ont de multiples besoins vitaux, notamment la protection contre le refoulement et toute autre forme de violation des droits humains et du droit d'asile, la sécurité, l'accès aux vivres, abris et biens essentiels, l'accès à l'eau potable, aux services d'hygiène et d'assainissement, aux soins de santé et nutritionnels

et l'accès à l'éducation pour les enfants en âge d'être scolarisés.

Les traumatismes psychologiques associés au déplacement forcé nécessitent des réponses en appui psychosocial et santé mentale. La réunification familiale des réfugiés et la documentation sont également primordiales pour la sécurité et l'accès à l'assistance multisectorielle des réfugiés. Afin de faciliter leur autonomisation, les personnes réfugiées ont besoin d'un soutien pour la restauration de leurs moyens d'existence et d'autosuffisance. De plus, des mesures de coexistence pacifique et de mobilisation communautaire sont essentielles pour favoriser la cohabitation et une intégration réussie.

Projections des besoins humanitaires

Les projections de la population dans le besoin de réponses multisectorielles en 2024 au Mali, sont évaluées à 126 689 individus dont 100 700 réfugiés et demandeurs d'asile y compris 14 955 individus à risque d'apatridie, 25 000 réfugiés maliens de retour dans leur pays d'origine avec 2 000 nouveaux arrivants en 2024. En outre, on évalue à environ 1 800 le nombre de personnes dans les flux mixtes avec un besoin particulier d'assistance de la part des services d'asile au cours de l'année.

Les besoins prioritaires de ces populations avec diverses formes de vulnérabilités incluent à la fois la préparation et la réponse aux urgences, la facilitation de l'accès aux services sociaux de base et aux moyens d'existence y compris pour les communautés hôtes, le renforcement du cadre légal et de prévention de l'apatridie et la recherche de solutions durables en intégrant le nexus humanitaire-développement.

Objectifs sectoriels

1. 100% des réfugiés, demandeurs d'asile et des personnes à risque d'apatridie ont accès à la protection internationale, et l'assistance multisectorielle est fournie aux personnes déplacées de force.
2. 100% des réfugiés, demandeurs d'asile, des risques d'apatridie et autres personnes déplacées de force ont accès aux solutions durables.
3. Les réfugiés et demandeurs d'asile reçoivent l'accompagnement requis en vue de prévenir et de réduire les risques d'apatridie.
4. Le partenariat est renforcé avec les acteurs humanitaires, étatiques et de développement dans la mise en œuvre de la réponse multisectorielle

La page du cluster, comprenant les indicateurs et les activités, peut être consultée en ligne [ici](#). Et la suite de la page peut être consultée en ligne [ici](#)

MALI

De jeunes déplacés internes sur le site d'Annoura. Ce sont des anciens réfugiés au Burkina Faso, revenus dans leur localité d'origine et à présent déplacés internes en raison de l'insécurité.
Photo: OCHA/Alioune Ndiaye



Comment contribuer

Contribuer au Plan de Réponse Humanitaire.

Pour consulter le Plan de réponse humanitaire (HNRP), ainsi que les rapports de suivi de la réponse (PMR) et contribuer au financement de ce plan en appuyant les organisations qui participent à sa mise en œuvre, veuillez visiter les sites internet.

Contribuer via le Fonds Central d'Intervention d'Urgence (CERF).

Le CERF constitue un instrument de financement humanitaire offrant désormais trois types d'opportunités de financement. Premièrement, le CERF apporte un financement initial et rapide lors de crises et urgences humanitaires. Deuxièmement, le CERF peut offrir du financement pour les opérations et les crises humanitaires sous-financées ou oubliées. Une troisième fenêtre, encore en étape d'expérimentation permet d'anticiper les événements et les chocs. Le Fond CERF, qui est un commun unique géré par OCHA, tient compte uniquement des actions humanitaires urgentes et de première nécessité pour sauver des vies. Le fond reçoit des contributions essentiellement des gouvernements, mais également de fondations, de compagnies privées, d'associations caritatives et de particuliers. Pour avoir plus d'information sur le CERF et son fonctionnement, et pour y contribuer veuillez visiter le site internet du CERF : <https://cerf.un.org>.

Contribuer via le Fonds Commun Régional pour le Sahel

Le fonds commun régional soutiendra la réponse humanitaire dans les pays en donnant la priorité aux besoins urgents tout en promouvant la coordination et les synergies régionales pour faire face aux défis interdépendants du Sahel. Le fonds élargit les types de financement disponibles, afin de garantir que les partenaires humanitaires puissent fournir une assistance efficace dans les endroits les plus mal desservis, accéder aux populations vulnérables les plus difficiles à atteindre, et répondre aux nouveaux défis et aux nouvelles menaces. CBPF : <https://cbpf.data.unocha.org>

Obtenez les dernières mises à jour



OCHA coordonne l'action humanitaire pour garantir que les personnes touchées par la crise reçoivent l'assistance et la protection dont elles ont besoin. Il s'emploie à surmonter les obstacles qui empêchent l'aide humanitaire d'atteindre les personnes touchées par les crises et assure le leadership dans la mobilisation de l'aide et des ressources au nom du système humanitaire.

www.unocha.org

twitter.com/ochamali

Humanitarian Action

ANALYSING NEEDS AND RESPONSE

Humanitarian Action offre un aperçu complet du paysage humanitaire. Il fournit les dernières informations vérifiées sur les besoins et la livraison de la réponse humanitaire ainsi que les contributions financières.

humanitarianaction.info

rW response

OCHA coordonne l'action humanitaire pour garantir que les personnes touchées par la crise reçoivent l'assistance et la protection dont elles ont besoin. Il s'emploie à surmonter les obstacles qui empêchent l'aide humanitaire d'atteindre les personnes touchées par les crises et assure le leadership dans la mobilisation de l'aide et des ressources au nom du système humanitaire.

response.reliefweb.int/mali



Le Service de suivi financier (FTS) est le principal fournisseur de données continuellement mises à jour sur le financement humanitaire mondial, et est un contributeur majeur à la prise de décision stratégique en mettant en évidence les lacunes et les priorités, contribuant ainsi à une aide humanitaire efficace, efficiente et fondée sur des principes.

fts.unocha.org

Et si on ne contribue pas

Abris et Bien Non Alimentaire :

0,5 million de personnes continueront de vivre dans des abris précaires sans un minimum de biens non alimentaires essentiels pour une vie digne.

Eau Hygiène et Assainissement :

2,4 millions de personnes privées d'accès à l'eau, hygiène et assainissement.

Éducation : près de 1,7 millions d'enfants seront privés de leur droit à l'éducation.

1,7 million d'enfants seront privés du droit à l'éducation

Nutrition

2,5 millions d'enfants âgés de 0 à 59 mois à risque de malnutrition aiguë seront laissés pour compte.

Santé :

2,1 millions de personnes basculeront dans une insécurité sanitaire sans précédent.

Sécurité alimentaire : 2 M de personnes n'auront pas accès à de la nourriture et autres besoins alimentaires de base..

Protection.

1,6 millions de personnes seront exclues de tout mécanisme d'alerte et de réponse aux incidents de protection.

Coordination.

En 2024, si rien n'est fait dans le secteur de la coordination, c'est la totalité des personnes ciblées

Acronymes

BNA	: Biens non alimentaires-	LTPRN	: Logement, Terre, Propriété et Ressources Naturelles
CAIS	: Cellule d'analyse intersectorielle (CAIS)	PBS	: Personnes à Besoins Spécifiques
CH	: Cadre harmonisé	PDI	: Personne déplacée interne
CH	: Coordinateur humanitaire	PE	: Protection de l'Enfance
CMP	: Commission Mouvement de Populations	PG	: Protection Générale
CPS	: Chimio prophylaxie contre le paludisme saisonnier	PIN	: Personnes dans le besoin
CREDD	: Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable	PND	: Population non déplacées
DTM	: Displacement Tracking Matrix ou Matrice de Suivi des Déplacements	PSEA	: Prévention de l'exploitation, des Abus et le Harcèlement Sexuels
EHA	: EHA Eau, hygiène, Assainissement	PSEAH	: Protection contre l'Exploitation, les Abus et les Harcèlement Sexuels
EHP	: Equipe Humanitaire Pays	PVH	: Personnes vivant avec Handicap
FEFA	: Femmes Enceintes et Allaitantes	PVVIH	: Personnes vivant avec le VIH
FTS	: Financial Tracking Service ou Service de suivi financier	STAIT	: Senior Transformative Agenda Implementation Team
GTAH-FONGIM	: Groupe de Travail Humanitaire - Forum des ONG Internationales au Mali	UNSCDF	: Plans-cadre de Coopératiuon des Nations Unies pour le Développement Durable
HNO	: Aperçu des besoins humanitaires	TEUM	: Transferts d'Espèces a Usage Multiple
HPC	: Cycle de programmation humanitaire	VBG	: Violence basée sur le Genre
HRP	: Plan de Réponse Humanitaire	ANDSF	Integrated Food Security Phase Classification Islamic
IASC	: The Inter-Agency Standing Committee ou Comité permanent inter-organisations		
ICCN	: Coordination intersectorielle Nationale		
LAMH	: Lutte Anti-Mine Humanitaire		

Notes de fin

1. Displacement Tracking Matrix, septembre 2023
2. UNHCR, novembre 2023
3. Cadre Harmonisé, novembre 2023
4. Il est important de noter que certaines organisations, telles que celles appartenant au Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, même si elles coordonnent étroitement avec le système des Nations Unies, sont indépendantes de ce dernier, et ne sont pas couvertes par le HNRP. Leur réponse humanitaire n'est pas reflétée dans ce document, mais dans leurs propres appels et documents de programmation. Elles ne sont ainsi pas officiellement représentées par l'EHP ou le Coordinateur Humanitaire. Ainsi, l'expression « communauté humanitaire » utilisée dans ce document n'inclut pas le Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
5. 2023_OCHAMLI_Situation **des inondations.pdf**
6. [World Bank Document . Note sur la situation économique du Mali 2023. Insert : Loi de Finance 2023 rectifiée, juillet 2023](#), page 3
7. [INFORM_Risk_2024_v067.xlsx \(live.com\)](#)
8. Multisectoral Needs Assessment 2023, REACH
9. DTM de septembre 2023, OIM, Direction National du Développement Social, septembre 2023
10. DTM de septembre 2023, OIM, Direction Nationale du Développement Social, septembre 2023 et lien
11. DTM de septembre 2023, OIM, Direction Nationale du Développement Social, septembre 2023 et lien
12. Données d'assistance RRM, NRC, janvier à octobre 2023
13. DTM de septembre 2023, OIM, Direction National du Développement Social, septembre 2023
14. DTM d'avril 2023, OIM, Direction National du Développement Social, avril 2023
16. JIAF-2.0-Snapshot_1.pdf
17. DTM septembre 2023
18. Gender Standby Capacity Project (GenCap) | IASC (interagencystandingcommittee.org)
19. [Mali launches project aimed at enhancing climate security and sustainable management of natural resources | United Nations Development Programme \(undp.org\)](#)
20. [Download Data // Notre Dame Global Adaptation Initiative // University of Notre Dame \(nd.edu\)](#)
21. [Climate Vulnerabilities and Food Insecurity in Mali \(imf.org\)](#)
22. Le nombre de PDIs est en effet passé de 375 539 personnes en avril 2023 à 391 961 en septembre 2023 (rapport DTM de septembre 2023), soit une augmentation d'environ 4% au cours de la période.
23. Les données de Kidal n'étant pas disponibles pour 2023, celles de la MSNA de 2022 ont été considérées.
24. <https://washcluster.atlassian.net/wiki/spaces/CTK/pages/10782135/Accountability+and+Quality+Assurance+System>
25. Il est important de prendre en compte l'intégration des enfants de 3 à 5 ans au préscolaire. Cependant, en raison de la priorisation des tranches d'âge les plus directement touchées par l'interruption de la scolarité et d'autres considérations techniques et opérationnelles, il peut y avoir des défis à relever. Pour garantir leur bien-être et leur développement, il est essentiel de renforcer la synergie entre l'éducation préscolaire et la protection de l'enfant. Il est donc nécessaire d'envisager des solutions adaptées pour inclure cette catégorie spécifique dans les espaces amis des enfants.
26. Analyse IPC Malnutrition aiguë (IPC AMN), Septembre 2023
27. Enquête nationale nutritionnelle SMART 2013 - 2023
28. Analyse consolidée des enquêtes SMART 2012-2023, Septembre 2023
29. Enquête nutritionnelle SMART rapide mars 2023
30. Ansongo, Bourem, Gao, Bafoulabe, Diema, Kayes, Kenieba, Kita, Niolo, Yelimane, Abeibara, Kidal, Tessalit, Tin Essako, Achibogho, District de Bamako, Banamba, Dioila, Kangaba, Kati, Kolokani, Koulikoro, Nara, Anderamboukane, Inekar, Menaka, Tidermene,
31. Analyse IPC Malnutrition aiguë (IPC AMN), Septembre 2023
32. Rapport d'analyse des coûts unitaires par activités, atelier de Koulikoro, Nov. 2022
33. [Lien PBI](#).
34. Rapports Monitoring de protection de janvier à septembre 2023
35. Personnes civiles ont été tuées
36. Note de protection sur le droit à l'éducation, l'occupation et fermeture des établissements scolaires dans la région de Mopti et Bandiagara et ses conséquences, septembre 2023
37. Source : Rapport annuel du Secrétaire Général sur les enfants et les conflits armés (2023)
38. Source : Cluster Education en juin 2023
39. Source : Cluster Education en juin 2023
40. Rapport en janvier-février 2023
41. Rapports du P21 du 14 mars 2023 et du 29 août 2023
42. OMS Sitrep N°13 de la dengue du 12/12/2023
43. SAP - Note technique d'évaluation provisoire de la situation alimentaire du pays au titre de la campagne 2023 - 2024

BESOINS ET PLAN DE
RÉPONSE HUMANITAIRE
MALI